N° 65 FÉVRIER 1925.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

L'augmentation de la charité

et la diminution de sa ferveur par le péché véniel

Nous avons vu pourquoi et comment la charité peut augmenter en nous; nous avons expliqué en particulier que nos actes de charité, sans pouvoir produire directement cette augmentation, la méritent et disposent même physiquement notre volonté à la recevoir. Les actes de charité imparfaits (*remissi*), avons-nous dit, sont encore méritoires, mais ils n'obtiennent pas aussitôt l'augmentation de charité qu'ils méritent. Il nous reste deux questions à examiner : 1° La charité peut-elle augmenter à l'infini et à quelle perfection peut-elle arriver ici-bas? 2° La charité diminue-t-elle directement par le péché véniel, comme elle est totalement détruite par le péché mortel?

*
* *

I. — *La charité peut-elle toujours augmenter en cette vie?*

Est-elle comme une ligne qu'on peut prolonger à l'infini? ou au contraire y a-t-il une limite qu'elle ne puisse dépasser, comme le développement du corps humain ne dépasse pas une certaine taille?

On ne peut, répond saint Thomas (1), assigner aucun terme au progrès de la charité en cette vie.

Saint Paul dit en effet aux Philippiens, III, 12 : « Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix ou que j'aie déjà atteint la perfection, mais je cours pour tâcher de le saisir, puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ. » — Aux âmes les plus avancées il est dit dans l'Apocalypse, XXII, 11 : « Que celui qui est saint se sanctifie encore. » Nul ici-bas ne peut dire, si parfait soit-il : « Ce degré d'amour de Dieu me suffit »; ce serait, avant la fin du voyage, sortir de la voie qui mène à Dieu, ou tout au moins s'arrêter alors qu'il faut encore marcher.

La raison théologique explique cette vérité en montrant qu'on ne saurait concevoir un terme à l'augmentation de la charité, 1° ni par rapport à la charité elle-même, 2° ni par rapport à Dieu, qui l'augmente en nous, 3° ni par rapport à notre âme, qui la reçoit (2).

1° La charité elle-même peut toujours grandir, puisqu'elle est une participation de la charité incréée et infinie, comme la grâce sanctifiante est une participation de la nature divine.

(1) II* II**, q. 24, a. 7.
(2) Cf. II* II**, q. 24, a. 7.

2° Dieu peut toujours augmenter en nous la charité, puisque sa puissance est infinie.

3° Notre âme peut recevoir une charité toujours plus haute, car avec cette vertu infuse s'accroît notre aptitude à recevoir une augmentation nouvelle (1); le cœur spirituel se dilate pour ainsi dire de plus en plus et notre capacité divine s'agrandit : « Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum » (Ps. CXVIII, 32) : « Je cours dans la voie de tes commandements, car tu élargis mon cœur. » — « Mon cœur s'élargit par l'affection que je vous porte, dit saint Paul aux Corinthiens; mes entrailles ne sont point resserrées pour vous; mais les vôtres le sont pour moi. Rendez-moi donc amour pour amour; je vous parle comme à mes enfants; étendez aussi pour moi votre cœur, *dilatamini et vos* » (II Cor., VI, 11).

Cependant notre charité, même en grandissant toujours, ne saurait atteindre le degré de la charité de Marie, Mère de Dieu, car, selon sa prédestination, la plénitude initiale de grâce qu'elle reçut dès l'instant de l'immaculée conception dépassait déjà celle de tous les saints et n'a cessé de grandir jusqu'à sa mort.

A plus forte raison notre charité ne peut-elle atteindre celle du Christ, qui existait dans sa plénitude absolue dès le premier instant de sa conception et qui était déjà proportionnée à la grâce incréée qui unissait sa sainte âme à la personne du Verbe (2).

La charité, que possède ici-bas tel juste, ne peut pas non

(1) *Ibid.* : « semper, caritate excrescente, superexcrescit habilitas ad ulterius augmentum ». — Ibid., ad 2^um^ : « capacitas creaturae rationalis per caritatem augetur; quia per ipsam cor dilatatur, secundum illud II ad Cor. VI, 11 : *Cor nostrum dilatatum est.* Et ideo adhuc ulterius manet habilitas ad majus augmentum. »

(2) Cf. SAINT THOMAS, III^a^, q. 7, a. 1, et a. 9 à 13.

plus atteindre le degré qu'elle aura dans la bienheureuse patrie, car en entrant dans la gloire nous recevrons une dernière augmentation de cette vertu. Mais d'après ce que nous venons de dire, il semble bien, comme l'enseignent plusieurs thomistes, qu'un grand saint puisse avoir dès ici-bas un degré de charité égal ou supérieur à celui que possède au ciel l'âme d'un petit enfant mort sitôt après son baptême. Il est difficile d'en douter s'il s'agit de la charité de Marie pendant sa vie terrestre et même de la charité d'un saint Paul ou d'un saint Jean.

Cependant la charité du ciel est, à deux points de vue, plus parfaite que celle de la terre : 1° elle est *inamissible*, car la vision béatifique de l'infinie bonté de Dieu rend le péché impossible, 2° elle se porte *continuellement* vers Dieu, sans aucune interruption et de toute son intensité ; l'amour divin n'est plus interrompu par le sommeil et autres nécessités de la vie terrestre.

Ce que nous venons de dire nous amène à nous demander : si la charité ici-bas peut être parfaite.

Saint Thomas (1) répond par deux distinctions : Notre charité, dit-il, ne peut certainement et ne pourra jamais aimer Dieu *autant qu'il est aimable*, c'est-à-dire infiniment. Lui seul peut s'aimer ainsi par sa charité incréée.

En cette vie, notre charité ne peut pas non plus se porter *toujours actuellement* vers Dieu ; cela n'est possible qu'au ciel.

Cependant notre charité ici-bas peut être parfaite, lorsqu'elle écarte non seulement tout ce qui lui est contraire (le péché mortel), mais tout ce qui est de nature à retarder son élan vers Dieu. Ainsi font ceux qui ont vraiment l'es-

(1) II^{a} II^{ae}, q. 24, a. 8.

prit des conseils évangéliques et pratiquent de mieux en mieux le premier précepte de l'amour divin.

Dans la voie de la perfection, les commençants s'efforcent principalement de lutter contre le péché, les progressants de pratiquer les vertus et de grandir dans l'amour de Dieu et du prochain, les parfaits cherchent surtout à n'agir que par amour de Dieu, à adhérer à Lui, à jouir de Lui et, comme saint Paul, ils désirent mourir pour être avec Christ (1).

*
* *

II. — *La charité diminue-t-elle directement par le péché véniel comme elle est totalement détruite par le péché mortel?*

Il s'agit ici de la charité habituelle, de la vertu elle-même, non de ses actes, qui très certainement peuvent devenir moins intenses.

Saint Thomas (2) répond, et avec lui l'ensemble des théologiens : La charité habituelle ne peut diminuer *directement* par le péché véniel, mais seulement d'une façon *indirecte*; elle est un feu spirituel, qui, tant qu'il subsiste, comme le feu corporel, s'élève et ne descend pas.

Pourquoi le péché véniel ne peut-il faire diminuer directement la charité? — Parce qu'il est un désordre qui ne porte pas sur la fin dernière, objet de la charité, mais seulement sur les moyens; il n'atteint donc *pas directement*, pour lui faire subir une diminution, la vertu infuse qui nous fait aimer Dieu, fin ultime, par-dessus tout. Ainsi le désir de la santé n'est pas directement diminué, chez un malade, du fait qu'il n'observe pas assez la diète. Ainsi encore, chez le savant, une erreur sur les conséquences

(1) *Ibid.*, a. 9.
(2) *Ibid.*, a. 10.

d'un principe ne diminue pas directement la certitude qu'il a de ce principe.

Dieu ne punit pas non plus le péché véniel par une diminution de la charité; la peine serait en un sens plus grave que la faute, puisqu'elle ferait souffrir un détriment à l'égard même de la fin dernière, dont le péché véniel n'a pas détourné.

Ce point de doctrine est assez consolant; il s'ensuit en effet que si quelqu'un a eu une haute charité et que dans la suite il se soit laissé aller à une certaine tiédeur, sans pourtant tomber dans le péché mortel, il n'est pas redevenu un commençant, c'est un progressant attardé, et il doit, après avoir fait pénitence, reprendre sa vie spirituelle là où il en était resté (1).

Cependant la vertu de charité diminue *indirectement* par suite des péchés véniels. — Comment? — De deux manières :

1° *Le péché véniel*, au moment où il est commis, *empêche l'application de la charité*, qui ne peut ordonner à Dieu la matière d'un pareil acte désordonné. De plus, si un juste a une affection habituelle à tel péché véniel, la ferveur de sa charité se trouve habituellement amoindrie; c'est-à-dire que cette vertu infuse, sans diminuer directement en elle-même, perd de sa liberté d'action et de son rayonnement. De même si quelqu'un avait quelque temps le bras lié, immobilisé, sans perdre sa force, il perdrait de sa liberté d'action. De même encore si la lumière d'une lanterne garde son intensité, pendant que les verres qui l'entourent se salissent de plus en plus, elle éclaire de

(1) Il faut en dire autant de celui qui, ayant une grande charité, vient à pécher mortellement, mais se relève aussitôt avec une telle ferveur de contrition qu'il recouvre le degré de charité perdu et les mérites passés.

moins en moins. Une source, sans diminuer, devient aussi moins féconde, si elle est obstruée par de mauvaises herbes qui empêchent l'eau de sortir d'un seul jet.

2° *Le péché véniel* réitéré *engendre des inclinations mauvaises*, qui rendent plus difficile l'exercice de l'amour de Dieu, et qui méritent comme peine la soustraction de certaines grâces actuelles en disposant aussi au péché mortel. La passion du jeu par exemple, qui est d'abord un péché véniel, conduit aux fautes les plus graves.

Par les péchés véniels réitérés de vanité, d'orgueil, de jalousie, de paresse, les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit sont comme *liés*. On s'étonne, remarquait le Père Lallemant (1), de voir tant de religieux, qui, après avoir vécu en état de grâce des quarante et cinquante ans, disant la messe tous les jours et pratiquant tous les saints exercices de la vie religieuse, et par conséquent ayant les dons du Saint-Esprit à un degré physique fort élevé, faire si peu d'actes de ces dons et ne point parvenir à l'intimité divine. Il n'y a pourtant pas sujet de s'en étonner : les péchés véniels commis en grand nombre, l'empressement pour les louanges, pour l'estime du monde, pour ce qui flatte l'amour-propre, la recherche de ses aises, les petites jalousies et médisances, etc., tout cela tient les vertus infuses et les dons comme liés, et exclut les grâces actuelles nécessaires pour produire leurs actes.

Il faut briser ces liens que l'âme s'est formés, en se rappelant qu'un fil suffit, tant qu'il n'est pas rompu, à l'empêcher de prendre son vol. Pour briser tous ces liens, dont plusieurs nous retiennent sans que nous en ayons nettement conscience, il faut une pratique généreuse de la *mortification* extérieure et intérieure. Il faut aussi la *purification passive* des sens et de l'esprit, pour que, à la lumière

(1) Cf. *La Doctrine spirituelle*, IV Pr., ch. III, § 3.

des dons de science et d'intelligence, nous prenions conscience du fond de misère qui subsiste en nous, et de l'infinie grandeur de Dieu ; pour que nous soyons délivrés de toute la *rouille*, de toutes les *scories* qui dans l'intime de nos facultés retardent l'élan de l'esprit de foi, de l'espérance et de l'amour de Dieu.

Si l'âme se laisse purifier ainsi, le Saint-Esprit ne manquera pas de l'éclairer de plus en plus selon le *degré* de sa docilité habituelle, en la portant à une *générosité* toujours plus parfaite. « Aussitôt, dit saint Jean de la Croix (1), que *l'âme parvient à se purifier* soigneusement des formes et des images saisissables, elle baignera dans cette pure et simple lumière, qui deviendra pour elle l'état de perfection. En effet, cette lumière est toujours prête à pénétrer l'âme ; ce qui fait obstacle à son infusion, ce sont les formes, les voiles des créatures, qui enveloppent et embarrassent l'âme. Déchirez ces voiles... et peu à peu, sans arrêts, le repos et la paix divine combleront votre âme d'admirables et profondes vues sur Dieu, enveloppées d'amour divin. »

Cette charité dont nous venons de considérer l'augmentation en nous doit subsister éternellement au ciel, lorsque la foi aura fait place à la vision, l'espérance à la possession, et désormais elle sera inamissible ; la vision immédiate de l'Infinie Bonté rendra le péché mortel et le péché véniel absolument impossibles ; rien ne pourra plus détruire en nous la charité, ni l'amoindrir en quoi que ce soit (2). « Il est impossible que celui qui voit l'essence divine veuille ne plus la voir..., car cette vision remplit l'âme de tous les biens, en l'unissant à la source de toute bonté. Aussi est-il dit dans le psaume XVI, 15 : « Tous mes

(1) *Montée du Carmel*, l. II, ch. 13.
(2) Cf. S. THOMAS, I^a II^ae, q. 5, a. 4.

« désirs seront assouvis lorsque ta gloire apparaîtra », et dans le livre de la Sagesse, VII, 11 : « Avec elle (avec la « contemplation de Dieu) viennent tous les biens. » Cette vision ne pourra non plus nous fatiguer en rien, « il n'y « a en elle aucune amertume, et nul ne saurait s'en lasser » (Sagesse, VIII, 16). Le bienheureux ne peut donc vouloir perdre sa béatitude (vouloir se séparer de Dieu vu face à face; il ne peut pas non plus l'aimer moins). De même Dieu ne peut lui enlever cette béatitude (ni la diminuer), ce serait là une peine ; or une peine suppose un péché, et le péché au ciel est impossible; la vision immédiate de l'essence divine produit nécessairement une parfaite rectitude de volonté » (I^a II^{ae}, q. 5, a. 4).

Tel est le sommet de la vie de la charité : un amour d'amitié divine qui ne finit pas ; pour se faire une idée de sa durée, il ne suffit pas de dire qu'il durera toujours, qu'on peut multiplier les milliards d'années par les milliards; il sera très au-dessus de toute multiplication d'heures, d'années ou de siècles, *au-dessus du temps* si long qu'on le suppose, au-dessus même du temps angélique, mesure de la succession des pensées des anges; il sera mesuré comme la vision béatifique par *l'éternité* même, qui est la mesure de l'Être de Dieu, de sa pensée toujours immuable et de son amour incréé. Or l'éternité diffère du temps, même d'un temps qui n'aurait pas commencé et qui ne finirait pas, parce que, tandis que le temps fuit toujours et qu'en lui se succèdent le passé, le présent et l'avenir, l'éternité, elle, est absolument immuable, sans aucune succession, elle est un *nunc stans* et non pas un *nunc fluens* ; un présent qui ne passe pas, qui ne vient pas après un passé, qui ne précède pas un avenir ; un instant non pas fugitif mais immobile, un éternel matin qui contient parfaitement et *toute à la fois* (*tota simul*) la vie interminable de Dieu, sans commencement ni fin. On

dit que les musiciens de génie en composant une mélodie l'entendent *toute à la fois*, comme les grands philosophes embrassent toute leur synthèse d'un seul regard. A combien plus forte raison en est-il de même de la vision immédiate de Dieu et de l'amour qui la suit. Ils seront au sens le plus exact du mot la *vie éternelle*, mesurée comme celle de Dieu (I[a], q. 10, a. 5, ad 1). Une fin si haute vaut bien des souffrances, demande une grande purification, et son prélude normal est bien, avec la charité de la terre, la contemplation de Dieu qui nous le fait aimer.

Rome.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Notes de direction

La Charité envers le prochain

IV. — *Les péchés de la langue*; *leurs remèdes.*

L'apôtre saint Jacques consacre aux maux causés par la langue plus de la moitié de ce qui fait le chapitre III de son épître : *Celui*, dit-il, *qui ne pèche pas en parole, celui-là est un homme parfait : il peut maîtriser tout son corps comme par un frein... Toute la nature, bêtes, oiseaux, serpents, etc., est domptée par la nature humaine : mais aucun homme ne peut dompter sa langue ; c'est un fléau qui n'a pas de repos, elle est pleine d'un poison mortifère. C'est par elle que nous bénissons Dieu notre Père, et c'est par elle que nous maudissons les hommes qui ont été faits à l'image de Dieu : de la même bouche sortent bénédiction et malédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi.*

Ces mots si forts, un directeur de conscience doit les avoir constamment à l'esprit : *La langue est un feu*, dit encore saint Jacques, *elle est le tout de l'iniquité.* Lorsque le pénitent récite son *Confiteor*, il s'accuse d'avoir péché par pensée, par parole, par action, par omission. Dans l'ensemble de ses fautes, le plus souvent, ce sont les paroles qui tiennent la plus grande place, peut-être par leur

gravité, en tout cas par leur nombre. Or, ceci est un fait regrettable, la facilité avec laquelle on retombe dans les péchés de la langue est signe trop certain qu'il n'y est pas attaché assez d'importance, et que leur accusation n'est pas accompagnée d'un repentir assez vif. Il y a plus : on les accuse légèrement, rapidement, comme un mal inévitable, et surtout tellement commun qu'il est inutile d'insister et de préciser. Le confesseur ne doit pas permettre qu'il en soit ainsi : il fera bien de s'enquérir, sans lourdeur, de la fréquence et de l'importance de ces fautes, des personnes qu'elles atteignent, mais surtout de l'origine des manquements, c'est-à-dire du sentiment qui les produit. S'il s'agit de paroles dites dans l'entraînement d'une conversation, il n'y a pas lieu d'insister. En dehors de ce cas, il est très utile d'aider le pénitent, en obtenant de sa bonne volonté quelques précisions, à imposer à son âme la belle discipline du silence. On lui demandera de s'examiner de manière assez minutieuse, avant chacune de ses confessions, du nombre des fautes de médisance, d'aigreur, de critique, de dispute, de raillerie, dans lesquelles il est tombé. S'il n'est pas bon de procéder à un examen de conscience détaillé à l'excès, il faut toutefois se rendre un compte exact des péchés qui troublent la paix de l'âme et paralysent son progrès. Bien des personnes pieuses, faute d'en agir ainsi, subissent sans bien l'analyser la tyrannie de leur propre langue, au point que pas un des péchés causés par elle ne leur est tout à fait étranger. Bien des incroyants s'en étonnent à bon droit, et en concluent que la religion aigrit le cœur au lieu de l'adoucir. Eux, souvent, mettent leur sagesse naturelle, la seule dont ils se soucient, dans la bonté et l'indulgence envers le prochain, et parfois ils sont en cela supérieurs, pour notre confusion, aux chrétiens dont le Maître a dit cependant qu'on les

reconnaîtrait pour ses disciples à ce signe qu'ils s'aimeraient les uns les autres.

Quels sont donc ces péchés de la langue? Laissons de côté ceux qui ne peuvent être heureusement qu'exceptionnels : les paroles de haine, de malédiction, de colère grave, et les calomnies voulues. Toutes ces fautes exigent une réparation, directe ou indirecte suivant les circonstances et les possibilités ; elles sont, *par elles-mêmes*, réellement graves et de nature à donner la mort à l'âme. Les chrétiens de conscience délicate le savent bien et agissent en conséquence. Les fautes dont nous parlons ici sont celles auxquelles nous expose chaque jour la vie de société : paroles aigres, critiques ou murmures, médisance ou détraction, susurration.

1° Les paroles aigres, adressées directement à une ou quelques personnes, généralement les mêmes, pour qui l'on éprouve une antipathie plus ou moins accentuée, et avec qui toute discussion tourne facilement à la dispute. Le directeur invitera le pénitent à consacrer chaque jour son examen du soir à cette faute, et à noter ses défaillances sur ce point pour lui en rendre compte lors de sa confession. Quant aux paroles subies, il faut les supporter avec patience et n'y jamais répondre lorsque l'on est fâché. La parole accroît le mécontentement, le transforme en colère, tandis que le silence humble et doux apaise l'âme — *Jesus autem tacebat.* — Heureux celui qui sait n'avoir pas raison : il gardera la paix. Et de fait qui a raison complètement? Personne, sauf exception. On a toujours tort sur un point.

2° Les critiques, murmures, récriminations. La mauvaise langue n'épargne personne. Dans le monde pieux, que de critiques, souvent amères, sur les prêtres, les chefs ecclésiastiques, les prédicateurs, les autres fidèles! Bien des moments sont consacrés à ces vains propos qui éton-

nent et parfois scandalisent le monde. L'âme qui tend à la perfection doit chercher auprès de son confesseur un guide sévère, et celui-ci doit entreprendre avec énergie la destruction de ce défaut en demandant au pénitent d'accuser à part les péchés de ce genre, surtout lorsqu'ils ont comme objet une personne déterminée dont il croit avoir à se plaindre.

3° La médisance. — Sa gravité, dit saint Thomas, est en proportion du tort qu'elle fait au prochain. Petite règle très simple, qui ne peut laisser ignorer la gravité fréquente de ce péché si facile, et qui indique la réparation à accomplir. En soi, la détraction est une faute sérieuse, parce qu'elle atteint la réputation à laquelle le prochain a droit. Elle provient d'un jugement, et ses remèdes sont ceux que nous avons indiqués pour le jugement téméraire. Elle est entre tous le péché de société; il faut le combattre par un retour sur ses propres fautes, et se garder de la joie mauvaise et basse que l'on ressent à entendre mal parler de tel que l'on n'aime pas; joie indigne, dont il faut sans tarder se confondre et s'humilier avec honte, douleur, et regret très vif de l'offense faite à Dieu. Il faut encore, en pareil cas, demander à Dieu par une prière intérieure cette sagesse pacifique, qui est pleine de miséricorde et qui ne juge pas, dont parle l'apôtre saint Jacques. Nul homme ne peut dompter sa langue, dit saint Augustin, mais Dieu peut dompter notre langue, et nous devons lui demander son aide.

4° La susurration, qui consiste à faire savoir à une personne le mal qu'une autre personne nous a dit d'elle. De véritables crimes se commettent ainsi, des brouilles et des haines en résultent que l'on ne peut ensuite éteindre facilement, encore qu'on doive s'y employer pour réparer le mal que l'on a fait. *Voyez quel grand feu et comme il incendie une grande forêt*, dit encore saint Jacques en par-

lant de la langue de l'homme. C'est là surtout que cette réflexion est vraie. Que la révélation du mal tombe dans le cœur du chrétien comme en un tombeau qui ne s'ouvrira jamais. Le mal est le mal : il ne doit exciter en nous que tristesse, ou alors c'est que nous sommes nous-mêmes mauvais, et notre confession doit l'accuser avec douleur.

En un mot, ces fautes de paroles paralysent l'âme pour peu qu'elles soient habituelles ou simplement fréquentes. Elles blessent la charité, contrarient son développement, empêchent le progrès spirituel, détournent l'âme de la perfection et même de sa recherche. Alors même qu'elles ne sont que de petites fautes — car de la haine et de la colère au simple agacement il y a loin, — elles maintiennent l'âme dans l'agitation, dans le trouble, c'est-à-dire dans le mesquin, et nous font perdre de vue, ô mon Dieu, combien vous êtes grand et à quelle grande chose, vous nous appelez. Faites, Seigneur, que cette langue que vous nous avez donnée pour chanter vos louanges et vous bénir, nous ne l'employions, comme votre serviteur saint Dominique, notre doux Père, qu'à parler à vous, ou de vous, ou pour vous.

fr. A. DE BOISSIEU, O. P.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

La doctrine du Vénérable Frère JEAN DE SAINT-SAMSON

Dans un précédent article (1), nous avons fait suivre la biographie du Vénérable Frère Jean de Saint-Samson de la liste de ses nombreux écrits édités en 2 vol. in-folio chez Pierre Coupard, à Rennes, en 1658 et 1659. On songe à la réimpression de cet ouvrage, aujourd'hui introuvable et dont les rares exemplaires qui ont subsisté sont gardés comme des reliques dans les bibliothèques de nos monastères. Mais il faudra, selon toute probabilité, attendre longtemps encore l'apparition de ce recueil ; et d'ailleurs peu de personnes auront le temps et la facilité d'aborder une telle lecture. Le style vieilli, diffus et très métaphysique du grand contemplatif arrêtera bien des âmes, même parmi les plus avides des beautés mystiques. Ayant donc eu la bonne fortune de posséder en cellule l'in-folio conservé religieusement dans notre couvent d'Anvers, émerveillé des trésors qu'il contenait, nous avons cru faire œuvre glorieuse pour le Vénérable et œuvre profitable aux âmes en résumant, dans quelques articles, les ensei-

(1) Cf. *Vie Spirituelle*, janvier 1925.

gnements du grand religieux et du grand mystique que fut Jean de Saint-Samson.

Nous ne donnerons pas une analyse des différents traités qu'il a composés. Ce serait, croyons-nous, fastidieux pour les lecteurs de la *Vie Spirituelle*. Nous avons plutôt cherché à en faire une synthèse : dégager l'idée inspiratrice de ces nombreux traités composés sans lien apparent, et grouper autour de cette pensée centrale ses principaux chefs d'enseignement.

Le saint aveugle s'est fait l'apôtre de « *l'Esprit* », osons-nous dire.

Dans un premier article, nous établirons que Jean de Saint-Samson *veut que* TOUS *tendent à devenir spirituels*. Nous nous efforcerons de bien saisir ce qu'il entend par là et de justifier cette obligation.

Dans un second, qu'il y a *obligation* spéciale pour les Supérieurs d'être très *spirituels* et d'enseigner la *vie spirituelle* à leurs inférieurs.

Dans un troisième nous traiterons de ce que comporte la *spiritualité* d'après le Vénérable : mortification intérieure et extérieure — souffrances et purifications — pratique des vertus — oraison — contemplation.

A cause de l'abondance et de l'importance de la matière, nous réserverons ce dernier élément — oraison — contemplation pour un dernier article. C'est en traitant de l'union transformante que le saint aveugle a dicté ses plus belles pages; elles font penser à celles de Ruysbroeck, de Tauler, et même à celles du grand Denys. C'est là d'ailleurs le point de mire de son enseignement : conduire l'âme à ces hauteurs de la vie mystique.

Nous laisserons aux larges extraits que nous donnerons leur forme un peu vieillie quant au style, parfois un peu obscure et lente, mais toujours si forte et si pleine d'onction en même temps. Ce serait, nous semble-t-il, profana-

tion d'y toucher pour l'accommoder au goût affadi de notre siècle.

*
* *

Nul peut-être plus que le V. F. Jean de Saint-Samson n'a compris le sens profond de cette parole de Notre-Seigneur : « Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en *esprit et en vérité* » (Joan., IV, 24). Son souci dans tout ce qu'il écrit est de donner au Père ces adorateurs que Jésus lui demandait au puits de Jacob.

Aveugle pour les choses de ce monde, il ne subissait pas comme nous ce que nos saints Livres appellent « la fascination de la bagatelle » (Sag., IV, 12), et il avait plus de facilité que nous pour vivre au dedans, pour pénétrer les réalités immatérielles et démêler « ce qui est né de la chair » et « ce qui est né de l'esprit » (Jean, III, 6).

Qu'il traite de la mortification des passions, de l'acquisition des vertus, « des divers mouvements de la nature et de la grâce », c'est toujours avec ce sens pratique de la lutte entre la chair et l'esprit, magistralement exposée par saint Paul dans son Épître aux Romains (ch. VII et VIII) et aux Corinthiens (ch. II et XV), c'est avec ce sens profond de la grâce que le grand Apôtre donne au mot esprit quand il dit aux Thessaloniciens : « N'éteignez pas l'Esprit » (ch. V).

L'esprit, c'est la vie qui circule dans le corps mystique du Christ et qui lui vient de l'Esprit-Saint. Jamais le pieux auteur ne descend de cette haute conception de « l'esprit » (Cf. I Corinth., IV, et I Jean., IV, 13).

Mais comme il s'adresse à des moines, sous sa plume, le mot paraît perdre parfois de son ampleur — jamais de sa profondeur — pour prendre un sens plus restreint, plus précis. C'est ainsi qu'il dira souvent : « l'esprit de la reli-

gion ». Pour lui, le religieux c'est le chrétien appelé par état à arriver « à la plénitude de l'âge du Christ » (Eph., IV, 13). Il le veut homme totalement « *spirituel* » :

« ... Dans la religion quiconque n'est pas *spirituel* et revêtu des habitudes de vertu excellemment acquises à force d'en pratiquer les actes, celui-là porte en vain le nom de Religieux... » (Traité de la perfection et décadence de la vie religieuse, p. 974).

« Pensez-vous qu'il exige moins de vous que de tous ceux-là ? (1) Une telle bonté et un amour si infini ne requièrent-ils pas un amour réciproque? Et puisque vous êtes tirés en évidence à vous-mêmes, du sein idéal et essentiel de sa divinité, à son image, et à sa ressemblance, pourquoi ne vous appliqueriez-vous pas à cette si haute, si nécessaire, si importante et si divine exercitation d'esprit ? Serait-il bien possible que les Enfants amoureusement et miséricordieusement adoptés de Dieu demeurassent fainéants et oisifs à l'exercitation continuelle de son pur amour? Puisque Sa Majesté est sortie par les effets de sa fécondité à la production de tant de Créatures contenues en ce monde visible pour votre service et que, non content de cela, Il s'est donné à vous, vêtu de votre humanité, pourquoi ne sortiriez-vous pas par une réaction d'amour continuel, exercé en son endroit, afin d'être élevés de la terre et de vous-mêmes au-dessus de vous, et d'être entièrement perdus par votre plongement vigoureux et amoureux en la mer immense de son infinie divinité? Là tous les esprits créés, se surpassant eux-mêmes, se sont consommés en amour comme dedans un très vif brasier qui les rend jouissant de l'infini amour et des infinies délices de Dieu même, le voyant être ce qu'il est, digne de son seul amour, pour être pleinement bienheureux par soi-même. Je crois pour moi que vous serez plus durs en votre condition que le marbre et l'acier, si tous ces motifs n'ont le pouvoir de vous exciter à cet exercice d'amour

(1) Dans le paragraphe précédent, il avait parlé de deux sortes de prédestination : « l'une commune et générale pour tous les élus, l'autre particulière... les élus de cette seconde manière se trouvent le plus souvent dans les religions bien réglées, où, par abondance de moyens efficaces, Dieu, amoureux prédestinateur, a fait voir à son Église la plus grande partie de ses Saints pour le lustre de leur propre religion et pour la décoration de l'Église militante. »

divin, de Dieu en vous, et de vous en Dieu... Si vous n'agissez ainsi, si vous vous reposez au dehors dans les exercices extérieurs, et si vous ne vous tenez au plus profond de l'esprit par un amour continuel ardent et rigoureux, vous ramperez toujours parmi les objets sensibles, tout attachés au sens, aux figures et aux images : ce qui vous empêchera la vue et les sentiments des divers avènements de Jésus-Christ votre très cher époux. Vous n'aurez au plus qu'un amour et des sentiments sensibles auxquels vous arrêtant comme à chose grande, vous y établirez secrètement et indirectement votre repos. Et vous craindrez beaucoup de vous en départir et de passer plus avant à l'exercitation vigoureuse de l'esprit, lequel néanmoins étant fidèlement pratiqué vous mettrait dans une parfaite union avec Dieu. Cette expérience vous rendrait déjà en quelque manière bienheureux. S'exercer ainsi en Religion c'est être vraiment et parfaitement religieux, tant pour la Religion que pour soi-même. Vérité qui ne sera jamais accomplie autrement. »

C'est vers ce but que le Vénérable oriente la mortification de nos sens et de nos puissances :

« ..... C'est pour cela (il venait de parler des « infusions et dons admirables de Dieu ») que nous devons vivement allumer notre appétit et notre désir de lui : *réglant et ordonnant toutes nos passions*, en sorte qu'elles concourent toutes au même but, les unes pour aimer et se réjouir, les autres pour haïr, fuir et s'attrister saintement, et ainsi des autres. Enfin, *il faut que tout le vieil homme meure*, afin que Dieu vive et règne selon le total de l'homme, *pleinement et entièrement réformé en toute sainteté et justice, tant au dedans qu'en dehors....* » (Il termine par cette affirmation si catégorique :) « *Celui qui n'est pas spirituel en Religion ne vaut rien* (1). Ce que je ne prétends pas dire par superbe ni par insultation, mais pour le désir extrême que j'ai d'inculquer cette importante vérité. »

(1) Souligné dans l'édition des Œuvres complètes. Déjà on se rend compte de ce que Jean de Saint-Samson met dans le mot « spirituel ». Certes il entend par là le Religieux qui pratique fidèlement la mortification des passions ; mais ce renoncement ne vaut que pour autant qu'on le subordonne à l'acquisition du recueillement habituel qui dispose le Religieux fidèle à recevoir la contemplation infuse.

Mais Jean de Saint-Samson n'est pas seulement un saint tout court, un saint religieux; c'est un Carme, un saint du Carmel. Dans les desseins de la Providence, il doit être l'ouvrier principal de la réforme de Touraine — nous avons vu comment dans la notice que nous avons donnée du Vénérable —. Sa mission est de ramener ses frères à l'esprit de leur vocation; aussi dans ses écrits retrouverons-nous constamment des expressions comme celles-ci : « l'esprit de notre religion », « animé de notre vrai esprit », « le pur esprit de religion », « notre véritable esprit », « l'esprit de notre profession », « le vrai esprit de religion » (1).

Voilà le chef-d'œuvre que nous a laissé le grand artiste que fut le saint aveugle. L'esprit est quelque chose de si caché, de si mystérieux, qu'il échappe au regard du vulgaire; c'est faire œuvre d'artiste que de le découvrir, de le produire au grand jour, de le concrétiser dans ses paroles et ses actes. Jean de Saint-Samson a fait cela pour l'Ordre du Carmel, alors déchu de sa ferveur primitive. Il a retrouvé le sens de sa beauté, de sa beauté tout intérieure. « Je suis noire, mais je suis belle (2). » Oui, religion belle et aimable sous ses austères observances.

(1) Il est curieux de constater que le saint auteur, qui parle si souvent de l'esprit, ne nous donne nulle part la définition de l'esprit d'un Ordre. Je l'ai d'ailleurs cherchée en vain bien longtemps dans d'autres auteurs qui semblaient qualifiés pour nous la donner. Enfin je l'ai trouvée dans la préface d'un petit livre du P. Costa Rosetti, S. J. : « De Spiritu Societatis Jesu » (Friburgi Brigoviæ, Herder, 1888), et je l'ai retenue avec bonheur. La voici : « L'esprit d'un Ordre religieux est une façon caractéristique et permanente de voir, de vouloir et de sentir. » La définition est excellente, tous les mots sont à peser. Façon *caractéristique* : ce n'est pas un monopole — on l'oublie trop souvent — ; *permanente* : un esprit, c'est quelque chose qui ne peut pas changer ; la matière évolue, mais l'esprit demeure. Façon de *voir* : c'est la pensée directrice pour l'Intelligence, l'idée centrale. Façon de *vouloir* : ce sont les nuances de l'amour. Façon de *sentir* : c'est-à-dire de jouir et de souffrir.

(2) Cant. cant., VII, 5.

Mais pourquoi parler d'esprit de religion, d'esprit du Carmel? L'esprit du Christ n'est-il pas un? N'a-t-on pas tout dit quand on a dit qu'il fallait être spirituel? Saint Paul a répondu à l'objection : « De même que nous avons plusieurs membres dans un seul corps et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous ne faisons qu'un seul corps dans le Christ, et chacun en particulier nous sommes membres les uns des autres; et nous avons des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, soit de prophétie, selon la mesure de notre foi, soit de ministère pour nous contenir dans le ministère; celui-ci a reçu le don d'enseigner : qu'il enseigne; celui-là le don d'exhorter : qu'il exhorte; un autre distribue : qu'il s'en acquitte avec simplicité; un autre préside : qu'il le fasse avec zèle; un autre exerce les œuvres de miséricorde : qu'il s'y livre avec joie (Rom. XII, 4-8).

De même que la vérité est une et a cependant pour nous différents aspects, que l'amour est un et a cependant mille manifestations diverses, de même l'esprit du Christ dans l'Église est multiforme. Chaque famille religieuse a, avec sa mission spéciale, son esprit propre, car toute société a le sien. Un Ordre religieux qui aurait perdu son esprit ne serait plus qu'un cadavre, il n'aurait plus sa raison d'être dans l'Église, il n'aurait plus qu'à disparaître. Ah! que nous devrions être jaloux de notre esprit, et respectueux de l'esprit des autres Ordres! C'est par cet esprit que nous nous devons estime et amour mutuels, c'est par lui que nous contribuons tous à la sainteté et à la fécondité de l'Église, notre mère. Si chaque Ordre prenait bien conscience de son esprit propre, s'il remplissait parfaitement la mission qui lui a été confiée et n'empiétait point sur le champ d'action des autres; « si l'œil ne disait pas à la main : Je n'ai pas besoin de ton aide; et si la tête ne

disait pas aux pieds : Vous ne m'êtes pas nécessaire (1) », on n'aurait plus à déplorer ces antipathies, ces heurts, ces mesquines rivalités qui ruinent le royaume de Dieu et sont le scandale des fidèles. Ah! si nous savions nous *comprendre*, avec quelle tendresse nous nous aimerions, nous tous religieux, et comme nous nous soutiendrions mutuellement!

Mais voilà une longue digression. Le saint aveugle s'était contenté de dire :

« Or, bien que toutes les Religions aient également Dieu pour but et pour final objet, néanmoins parce que ce sont divers corps animés de divers esprits et de diverses Règles, statuts et coutumes, les moyens qu'elles tiennent à se maintenir chacune à part soi sont aussi divers. »

Il n'insiste pas, car son dessein n'est pas d'étudier l'esprit de tous les Ordres, mais « de montrer et manifester la beauté et l'excellence de notre corps particulier (le Carmel) *animé de notre vrai esprit* ». Nous y arriverons bientôt, mais auparavant qu'il nous soit permis d'appuyer davantage sur l'importance de l'esprit dans un Ordre religieux. Nous venons d'en dire un mot quant au bien général; il nous reste à l'envisager par rapport à l'Ordre lui-même, et à chacun de ses membres. Nous serrerons ici de très près Jean de Saint-Samson. Voici comment débute son traité *De la Perfection et décadence de la vie religieuse* :

« On voit assez par les écrits des saints Pères quelle a été l'origine de la Religion monastique, ce qu'elle est en elle-même; et ce qu'elle a été en son berceau, en son accroissement et progrès, et en son succès.

« A présent, il faut que nous la considérions en son altération ou diminution, telle qu'on la voit depuis un long temps en plusieurs monastères, non encore assez réglés.

(1) Cf. le magnifique chapitre XII de la I^re^ ép. aux Corinthiens.

« Je dis d'abord qu'au temps de ses premiers patriarches et instituteurs, elle était un corps fortement et excellemment *animé d'esprit, ou plutôt elle était tout esprit, et esprit fervent* à roidement courir au but de la perfection.

« Les histoires et les exemples que nous en avons en font foi, au grand étonnement et à la confusion de plusieurs.

« Je voudrais que l'on ne raisonnât point tant que l'on fait sur la différence des temps et des forces des personnes religieuses qui vivaient alors, et de celles de ce siècle. Car l'excellence de la Religion consiste plus dans l'action de l'âme, que dans les forces du corps : c'est le défaut de vertu, et non de force corporelle, qui fait qu'on ne veut plus tenir l'étroit ; et si on voulait en prendre les moyens, on en trouverait facilement la route.

« Mais la raison de la relâche que l'on voit dans les religieux mal réglés, est que tous les nerfs du corps, par manière de dire, sont détendus, et lâchés *par désordre d'esprit* ; de sorte qu'il n'y a plus là-dedans ni corps ni esprit, à cause de la démangeaison universelle que chacun a de faire tout autre chose, et tout autrement qu'il ne doit. »

Pouvait-on dire plus nettement, plus énergiquement, que c'est dans l'affaiblissement de « l'esprit » d'un Ordre qu'il faut chercher la raison de sa décadence? La chose est de si grande importance qu'il nous faut considérer dans le détail les raisons pour lesquelles la vie d'un Ordre est tout entière dans son esprit.

1° *C'est l'esprit qui vivifie les observances matérielles.*

Dans le traité des *Actibus humanis* qu'on étudie en théologie morale, il y a cet axiome sur lequel le professeur devrait beaucoup insister : « *Actus externus, per se, non addit moralitatem actui interno* : L'extérieur n'ajoute rien à la moralité de l'acte intérieur. » C'est par l'intérieur, et non par l'extérieur, qu'il faut juger de la valeur d'une action. Les auteurs spirituels expriment la même vérité

quand ils disent que c'est la pureté d'intention, l'amour avec lequel l'action est faite, qui fait le mérite de cette action. Sans cet esprit intérieur, on ne pourra éviter ni le formalisme, ni le formulisme, défauts qui conduisent à l'hypocrisie, au pharisaïsme, défauts contre lesquels Notre-Seigneur s'est élevé avec tant de force pendant sa vie publique. Le pharisaïsme est non seulement la perte de l'esprit intérieur, mais infailliblement il amène la ruine des observances extérieures, car le religieux, ne comprenant plus le pourquoi, ne voyant plus la beauté de la loi, ne peut plus l'aimer, elle lui devient un joug pesant sous lequel il se décourage et qu'il finit par rejeter avec mépris. « La lettre tue, et l'esprit vivifie » (II Corinth., III, 6). Nul n'a mieux compris que notre Vénérable la profondeur de cette parole de l'Apôtre. Nous le constaterons dans les instructions qu'il a données aux supérieurs et aux maîtres des novices — ceci fera l'objet de notre prochain article —, il s'élève avec force contre ce qu'il appelle « l'esprit de police » qui est la ruine de la charité dans les communautés. Nous nous contenterons ici de citer deux passages du traité *De la perfection et décadence des Ordres religieux*. Le premier est tiré du paragraphe intitulé « *Contre ceux qui ne mettent la perfection religieuse que dans l'extérieur* » :

« Ce qui ravit encore cette sorte de religieux, entre autres les plus âgés, ce sont les cérémonies et formalités extérieures; ils ne jugent que par cela, et mettent là-dedans toute la Religion et la perfection : ne sachant pas qu'encore que cela se doive observer sans aucun défaut, la Religion néanmoins reçoit bien une autre perfection de l'esprit de charité et de vertu, que de ces formalités si exactes, lors spécialement qu'on est très éloigné de les mépriser. Je ne dis ceci que pour faire éviter cette extrémité, et pour faire voir que *là où ces formalités et cérémonies sont toutes seules, là est un corps de Religion sans esprit.* Ces personnes s'entredisputeront assez là-dessus; assez de zèle et de zélateurs sur les observances extérieures : mais de l'Es-

prit de Dieu qui devrait animer tout cela, hélas! personne n'en parle, on n'en a aucun sentiment. A la vérité, leur zèle ne serait pas mauvais, s'il n'était point excessif, indiscret et sans science. C'est pourquoi je dis que si quelqu'un se doit zéler sur ces formalités, ce doivent être les supérieurs, pour cause juste et raisonnable : cela les touche expressément, afin que rien ne se change et ne s'altère mal à propos; et qu'on ne transgresse aucun point des cérémonies, des statuts, ni des Règles. Bref, c'est assez de dire qu'il faut maintenir tout cela en bon ordre, sans qu'aucun particulier en fasse sa fin principale. Les faibles esprits prendront sujet d'insulter contre ce que je dis, et le tireront à l'extrémité selon leur ordinaire; mais ce n'est pas à eux d'en juger, c'est à des esprits plus purs et plus équitables de le faire..... »

J'emprunte les lignes suivantes au paragraphe qui porte ce titre « *Déchet de l'obéissance religieuse* » :

« Continuant la comparaison des premiers religieux avec certains de ce siècle, je dis, pour montrer que ceux-ci sont *sans vrai esprit de Religion*, qu'il y en a peu qui ne soient propriétaires d'eux-mêmes, à quoi les supérieurs ne sauraient remédier, de peur de plutôt augmenter les plaies que de les guérir. Car ce qu'ils ordonnent se fait avec tant de réserve et d'imperfection, que là-dedans il n'y a de bon que l'œuvre en elle-même, faite d'ailleurs avec un esprit indompté, altier, superbe, qui n'a pour objet que sa propre réputation et son honneur. *Cet esprit, qui n'est que de police*, est la source de tous les maux qui battent incessamment la Religion en ruine. Car si tant de différentes têtes tirent chacun de leur côté, que fera un pauvre supérieur, et quelle conduite en pourra-t-on attendre au milieu de tout cela? Enfin *la discipline extérieure sans esprit de charité, n'est qu'un manteau qui couvre de mauvais esprits, et peut-être une infinité de péchés*.....

« Les premiers religieux n'avaient rien d'eux-mêmes à eux : ils étaient la simplicité même : ils n'avaient autre désir que de Dieu et des choses célestes : leur exercice était de faire pénitence, de pleurer leurs péchés, de vivre et de converser simplement et utilement par ensemble, par des conférences toutes spirituelles et saintes. Bref, *la Religion alors était tout esprit*; et maintenant dans les lieux que je suppose *elle n'est que corps*,

animé d'esprit de police, où les religieux ont la meilleure part de leurs appétits et de leurs œuvres à eux, ce qui fait qu'ils bornent de fort près ce qu'ils doivent à Dieu et à leurs supérieurs, ainsi qu'on peut voir quand on les tire à sens contraire d'eux-mêmes. »

2° *C'est l'esprit qui donne le sens de la loi et l'interprète*

Celui-là peut seul interpréter justement la loi qui en saisit le sens — c'est-à-dire la nature intime, la raison d'être intrinsèque et extrinsèque — en un mot, qui en a l'esprit. Dès lors, il voit la valeur *relative* des observances ainsi que le mode, la façon dont elles doivent être appliquées et exécutées; sans négliger les petites choses, il sait les subordonner aux grandes, il comprend qu'elles sont là pour soutenir celles-ci. Il ne prendra pas l'accessoire pour le principal, le moyen pour la fin. Il sait mettre tout à sa place, et ainsi, tout est sauvegardé; c'est l'harmonie, la paix, la tranquillité de l'ordre.

Ceci a une très grande importance pour les Ordres mixtes, voués à la contemplation et à l'apostolat. Il n'y a que les religieux possédant éminemment l'esprit de leur Ordre qui sauront faire l'harmonie dans leur vie, qui trouveront le moyen de subordonner l'action à la contemplation, sans manquer à la charité qu'ils doivent au prochain, et de se donner aux autres sans sortir de leur recueillement et perdre pour leur propre sanctification (1).

(1) Cf. *Le Carmel par un carme déchaussé*. Aux pages 5, 6, 7, 8, la subordination est très justement établie. Il y est dit : « Ce nom de mixtes leur est donné parce qu'on y subordonne l'action à la contemplation, de telle sorte que, suivant la puissante formule de saint Thomas, l'action, comme celle du Sauveur et des apôtres, dérive « ex plenitudine contemplationis ».

Remarquons que l'esprit montrera non seulement la part respective qu'il faut faire à la contemplation et à l'action, mais encore la

Le Vénérable Frère lance contre les abus amenés par un zèle mal réglé, qui a fait abandonner l'oraison et la solitude, des apostrophes brûlantes. Nous avons extrait les pages qui vont suivre du traité « De la perfection et décadence de la vie religieuse » :

« ... On ne se jette dans ce grand péril (de damnation éternelle) qu'en préférant l'accessoire au principal Esprit de Religion. C'est de cette affection au dehors, sous prétexte d'assistance du prochain, que provient tout le mal.....

« Hélas ! quelle pitié d'ignorer le vrai bien et vouloir sauver tout le monde à sa propre ruine ! Tous sont entrés en Religion pour se sauver, et, peu de temps après, la démangeaison les a pris d'exceller dans l'éclat des sciences. Ils veulent, disent-ils, procurer le salut du prochain, mais c'est en négligeant le leur propre; et ils verront un jour quel bien leur arrivera pour n'avoir employé les dons de Dieu que pour satisfaire à leurs appétits sous ce prétexte de charité. Car que leur reste-t-il de l'esprit de leurs premiers Instituteurs et patriarches? Certes, quoiqu'ils soient leurs enfants, il ne leur en reste ni traces ni vestige : d'autant *que l'accessoire leur a tellement ravi cet esprit*, que même ils ne veulent pas souffrir qu'on le renouvelle en aucun de leurs frères : quoique Dieu ne laisse pas de le conserver secrètement en quelques-uns. Mais les hommes y sont si fort opposés, que ces bonnes âmes sont obligées de demeurer inconnues, faisant mine à l'extérieur de vivre comme les autres, afin d'avoir la paix, et de se maintenir en cachette et à la dérobée dans l'Esprit de Dieu. Ainsi le sanctuaire de Dieu est un lieu de désolation, où on peut dire de ceux mêmes qui paraissent les meillenrs, ce que dit le Psalmiste : *Tous se sont détournés du vrai bien, et se sont rendus inutiles ; il ne se trouve personne qui s'adonne au bien et à la vertu.*

« Que sert-il d'avoir des Règles excellentes, et mépriser ce qu'elles ordonnent de plus excellent, qui est l'amoureuse soli-

forme que doit revêtir celle-ci. C'est ainsi que pour le Frère Prêcheur la devise d'apostolat sera : « *Contemplata aliis tradere* » ; pour le Carme elle sera : « *Contemptationem aliis tradere* ». Le Dominicain diffusera la Vérité, le Carme l'amour.

tude et retraite tant d'esprit que de corps : et être continuellement occupé en la présence de Dieu par de saintes pensées, et méditations de sa divine Loi, accompagnées de netteté et pureté de cœur ? Mais c'est ce qu'ils abhorrent le plus : et cependant ils se glorifient de l'excellence de leur Ordre, sans vouloir pratiquer les règles que leurs Pères leur ont laissées. En quoi ils sont semblables au commun des hommes qui aiment et chérissent la sainteté en autrui, et quant à soi, la fuient et la détruisent tant qu'ils peuvent.....

« ... En effet, quelques-uns d'entre eux semblent tout dévorer par appétit de science, et ce n'est qu'à leur confusion : Car quoiqu'ils doivent s'acquitter de la vocation qu'ils ont pour l'instruction et assistance du prochain, c'est toujours une chose accessoire à leur profession. De sorte que comme ce qui est en son centre est en son repos, et ce qui n'y est point, n'a point de repos, de même, leur repos doit être au dedans et non au dehors : mais c'est de quoi ils n'ont guère de ressentiment ni de connaissance savoureuse, encore même qu'ils aient certaines heures destinées à la méditation. Car il croient satisfaire suffisamment à cette obligation en donnant à cela le moins de temps qu'ils peuvent et passant le reste du temps dans la désordonnée avidité qu'ils ont de paraître, sans se soucier du vrai ordre, et de leur vrai bien.

Contre les prédicateurs qui abusent de leur emploi

« Que dirai-je de certains prédicateurs, qui ne se plaisent qu'à illuminer, et quasi jamais à enflammer leurs auditeurs, croyant que ce serait un temps perdu, et qu'il est bien mieux employé à décider en chaire des questions épineuses et curieuses, dont ils entreprennent plus, assez souvent, qu'ils n'en peuvent éclaircir ni résoudre? Tous ces gens-là ne voient pas (faute d'expérience savoureuse) que sur tous semblables sujets ils ruinent la foi des petits, et que la science dont leurs auditeurs ont besoin leur doit plutôt être versée simplement et par feux de savoureuse Sapience, que par voie de doctrine purement spéculée. »

3° *L'esprit préside à l'évolution et à la législation de l'Ordre*

Toute société humaine évolue nécessairement, car les

circonstances au milieu desquelles ces sociétés vivent changent sans cesse. L'Église elle-même évolue, non dans son dogme, mais dans sa discipline. Les Ordres religieux doivent donc évoluer comme toutes les autres sociétés, ils évolueront sans déchoir s'ils le font conformément à leur esprit. Celui-ci ne peut pas changer ; c'est, avons-nous dit, un caractère *permanent*. Dans ce mouvement perpétuel des temps, il est là comme un critère qui permet d'apprécier à leur juste valeur les nouvelles coutumes qui, sous la poussée des hommes et des circonstances, tendent à s'introduire. L'innovation est-elle en harmonie avec l'essence et la fin de l'Ordre, qu'on l'admette sans scrupule ; fait-elle dissonance, qu'on l'écarte sans égard d'aucune autre considération. Quand les Supérieurs sont appelés à légiférer, ils ne peuvent le faire licitement qu'en s'inspirant de l'esprit primitif, qu'en ajoutant ou supprimant dans le sens de l'esprit. C'est ainsi que le Vénérable Frère pouvait écrire :

« ... Pour parler un peu ici de nos congrégations (1) dont l'institution est sainte, elles sont un moyen excellent pour promouvoir hautement *le bien spirituel* de notre observance. Cependant on n'en voit quasi point de fruit ; on n'y traite que de matières grossières et de pure police. J'en sais bien les causes : c'est que vous vous craignez les uns les autres, et pour cela vos esprits s'entrefuient. Ce que néanmoins je veux attribuer à l'humble respect que vous avez les uns pour les autres. — Mais s'il en est ainsi, le bien qui regarde *le pur esprit* de la Religion ne s'avancera jamais, vu l'anéantissement presque total de l'oraison et de la sapience divine en nous, le peu d'état que nous en faisons quoique ce soit notre principal, en comparaison de l'accessoire qui est la science des Écoles. A la vérité cette sorte de science nous est nécessaire et nous importe beaucoup pour nous acquitter de ce à quoi nous sommes tirés et appelés au dehors. Mais le lustre qu'elle nous donne n'est

(1) Réunions des Supérieurs, chapitre, définitoires, discrétoires, etc.

qu'extérieur, et celui de la sapience divine est au-dedans. — Il serait bon, sauf tout meilleur jugement, que dans nos assemblées on choisit deux ou trois personnes au plus, pour chercher et découvrir les moyens de pratiquer *notre véritable esprit.* Ce ne serait pas l'œuvre d'un jour, mais si nous ne prenons cette voie, notre conduite ne sera jamais assurée ni stable. Elle sera sans ordre, tirée par pièces et par lambeaux, d'où s'ensuivront plusieurs maux et inconvénients. Pour ce sujet il faut que vous soyez unis en vraie et parfaite intelligence, comme n'ayant tous et n'étant qu'un seul esprit, pour agrandir par votre fidélité active la gloire de Dieu dedans le lustre parfait de vos communautés. »

*
* *

Il est temps d'arriver au point central de l'œuvre du V. Frère Jean de Saint-Samson : *Quel est l'esprit du Carmel?* autrement dit : Qu'exiger du Carme pour qu'il mérite ce nom de *spirituel*?

La question cependant se pose peut-être un peu trop tôt encore. Lorsque nous aurons vu dans le prochain article ce que le Vénérable exige des supérieurs et maîtres des novices, la réponse s'imposera d'elle-même. Toutefois, il convient d'avoir dès maintenant une idée d'ensemble de l'enseignement de l'humble réformateur et de savoir où il prétend conduire ses disciples.

Ouvrons donc son traité *Le vrai esprit du Carmel,* qui forme avec *Le Cabinet mystique* et les *Contemplations* l'œuvre maîtresse du saint aveugle : il y a exprimé ses propres expériences intérieures et mystiques, aussi bien que contuelles et régulières. L'ouvrage comprend 133 pages in folio, à deux colonnes, et est divisé en 23 chapitres de longueur et de valeur inégales. Le premier, « *où par manière de préface est montrée l'importance et la nécessité que tout religieux a d'être spirituel* », débute ainsi :

« L'antiquité nous fait voir et nous apprend assez ce que nous

avons été dans le commencement de notre Ordre, qui sont nos ancêtres et où nous sommes nés (1). J'en ai amplement traité sur les principaux points de notre Règle où je fais voir assez vivement notre ancienne splendeur et notre décadence. Mais, d'autant que notre Règle (primitive) est excessivement essentielle et concise, *et plus au-dedans de l'esprit qu'au dehors dans l'expression*, il faut voir avec plus d'étendue la nécessité que nous avons d'être spirituels... »

Et aussitôt, comme s'il lui tardait de nous fixer, il nous dit clairement ce qu'il entend par « spirituel » :

« C'est *a*) *vivre dans un état de grande pureté* » et *b*) *que nous fassions ce qu'elle* (*la Règle*) *nous ordonne qui est de recouler en Dieu de toutes nos forces...* » (2).

Pour qu'on ne s'y méprenne pas, entendant l'expression « *recouler en Dieu de toutes ses forces* » dans le sens d'une espèce de contemplation acquise, l'auteur, après avoir insisté une nouvelle fois : « Je ne puis assez inculquer la nécessité de s'attacher à un bon esprit », dit formellement : « *C'est ici la Sagesse de l'Esprit mystique* ». — En quelques traits il esquisse la silhouette très douce de ceux qui « se sont résolus à suivre la grâce à perte d'haleine et de poursuivre le dessein de leur vocation tout le reste de leur vie » :

« *Ils se sont résolus, non seulement de quitter les choses du*

(1) Allusion manifeste à l'*Institution des premiers moines* de Jean de Jérusalem, dont il est question dans la *Tradition mystique du Carmel*. — Cfr. *Vie Spirituelle*, janv. et mars 1924.

(2) Cfr. *L'Institution*, ch. II : « Cette vie du Carmel a une double fin : nous acquérons la première par notre travail et notre effort vertueux, la grâce divine aidant. Elle consiste à offrir à Dieu un cœur saint, exempt de toute tache actuelle du péché. L'autre fin nous est communiquée par un pur don de Dieu : j'entends, non seulement après la mort, mais déjà en cette vie, goûter en quelque sorte dans son cœur et expérimente dans son esprit la force de la divine présence et la douceur de la gloire d'en-haut. »

dehors, mais encore eux-mêmes, dont ils ont fait un holocauste éternel à Dieu, et ont juré une guerre irréconciliable à leur nature corrompue. Aussi bien, ils ont été de plus en plus prévenus, touchés et remplis des divines infusions lesquelles ils ont très humblement reçues en Dieu et pour Dieu ; je dis pour sa gloire et pour leur bien... Nous savons combien douces et exubérantes sont leurs divines éructations d'amour par entre eux : le goût et l'impression en sont du tout ineffables. Car les divines infusions font en leur âme une fleur d'amour éternel d'où le temps et ses délices sont aussi éloignés que ce qui n'a jamais été. « O Dieu d'amour, disent-ils, qu'il fait bon vous aimer, qu'il fait bon demeurer avec vous ; que celui qui a votre jouissance est heureux ! son âme est incessamment élevée et convertie, elle demeure fixement arrêtée en son repos que vous êtes, tant en admiration de vos infinis bienfaits qu'à cause que vous êtes Dieu, pour vous-même et en vous-même. » En suite de quoi ils voient tout manifestement avec tous ceux qui sont de pareil vol, de pareille puissance et de même état, que jamais aucun ne pourra être vrai religieux ni vrai Carme, selon le désir de Dieu, s'il n'est entièrement et pleinement spirituel. »

Ce chapitre préliminaire finit ainsi :

« Telle doit être, mes frères, votre vie et votre mort, comme effets de vos amoureux et éternels holocaustes, incessamment rendus à Dieu de tout votre pouvoir. Si mon esprit vous est favorable et savoureux, Dieu soit béni ! Il vous servira pour la même fin que je vous l'ai digéré et communiqué tant ici que sur la Règle et ailleurs. Lorsque cela sera (je serai pourri dans la terre, voire peut-être dès longtemps), souvenez-vous, au nom de Dieu, de prier sa divine Majesté qu'il lui plaise mettre mon âme en son éternel repos. Si j'eusse reçu de Dieu quelque chose de meilleur, vous l'eussiez eu. Je le prie de tout mon cœur qu'Il vous veuille abondamment remplir de soi-même, pour commencer, pour poursuivre et pour finir très heureusement cet exercice d'amour. »

Dans les deux chapitres qui suivent (1), l'auteur, à tra-

(1) Voici les titres : ch. II : « Ce que c'est que la Religion et être Religieux » ; chap. III : « Ce que c'est qu'être vrai et parfait religieux. »

vers des digressions assez nombreuses, développe des idées générales sur l'état religieux et l'obligation des religieux de tendre à la perfection. La définition qui ouvre le chapitre III mérite d'être signalée :

« La religion est une congrégation ou assemblée de plusieurs qui font un corps, combattant sous un supérieur légitime et vivant tous *en unité d'esprit et de volonté*, en conformité de mœurs et d'action et en l'observance d'une Règle expliquée par statuts qui doivent être inviolablement gardés jusqu'à la mort (1). »

Il est fait ensuite allusion à la diversité des Ordres religieux ; mais il n'insiste pas, car son dessein n'est pas, avons-nous déjà dit, d'étudier l'esprit de tous les Ordres, mais de « montrer et manifester la beauté et l'excellence de notre corps particulier (le Carmel) *animé de notre vrai esprit* ». Sans attendre davantage, il nous fait entrevoir quel est cet esprit du Carmel : Il consiste à « *marcher en la présence de Dieu, en bon ordre et en bonne composition au dehors, et en vraie tranquillité d'esprit et de cœur au dedans*... Oh! la belle définition! Elle implique notre principal et, pour ainsi dire, notre unique devoir : nous tenir en humble adoration devant notre Cause Première dans une disposition de paix et de confiance — disons le mot —, de *passivité* qui permet à cette chère Cause Première d'agir sur nous en toute efficacité. A quoi l'auteur fait lui-même cette objection : « On me dira que d'exiger qu'on soit toujours élevé d'esprit en Dieu... c'est requérir trop de perfection de tous indifféremment, puisque cela n'est le propre que des parfaits ». Il répond qu'on ne doit pas

(1) L'accent semble bien mis sur « combattant sous un supérieur légitime *et vivant tous en unité d'esprit et de volonté* ». Billuart dit de même : « Observantiae non sunt id quod praecipue commendatur in Religione, sed finis. »

vouloir être d'emblée parfait, mais qu'on doit cependant arriver par degrés à l'esprit intérieur des parfaits, que, quelle que soit sa faiblesse, on doit y tendre de toutes ses forces, de toute son espérance, de tout son amour, et il conclut :

« De tout ce que je viens de dire, le Religieux pourra voir comme en raccourci l'excellence de son esprit, en toute la Religion et en soi-même, tant pour l'édification des Religieux que pour la sienne propre. Il verra l'importance de ce à quoi il s'est librement et volontairement obligé, et cela pour Dieu qui est notre cause finale et notre souverain objet. Enfin il verra comme quoi nous sommes éternellement élus et choisis, pour être admis, même dès cette vie, *au nombre de ses plus secrets, plus fidèles et plus intimes amis* (1). Voyez donc ce que Dieu désire de vous et ce que vous lui devez, et ne négligez pas de vous acquitter de votre obligation. Si vous en étiez venus là à vive force d'amoureuse et continuelle exercitation d'esprit, que de vouloir actuellement et parfaitement que Dieu soit ce qu'il est en lui et en vous-mêmes, vous concevriez très fidèlement cette pratique. L'amour n'animerait pas moins votre esprit et toutes les puissances de votre âme que votre âme anime votre corps pour lui donner la vie. Il ne se faut pas contenter de vivre moralement, il faut s'exercer saintement et divinement en ce lieu de votre bannissement et de votre pérégrination, vous attachant amoureusement à Dieu, le mieux et le plus souvent que vous pourrez, voire parmi les affaires les plus distractives. Il faut que vous croyiez comme article de foi que vous n'avez rien tant à faire que cela, rien de si principal, rien de plus important. Et encore que l'on dise et que cela soit vrai, que l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, n'est-ce qu'il faut que nous sortions au dehors pour obéir, sans quitter le dedans de l'esprit par notre simple intention et attention qui nous tiennent aucunement suspendus et attachés quant au simple désir, à Dieu notre suprême et final objet, pour lui adhérer tout ce temps-là simplement et nuement. C'est pourquoi il se faut bien donner de garde de sortir animalement aux obédiences qui nous sont de commandement, sous pré-

(1) Allusion manifeste à la docirine de Ruysbroeck.

texte d'obéir promptement et facilement. Il ne faut jamais que nous sortions d'affection intérieure qui nous épande et nous tire totalement de nous-mêmes au dehors à l'action. . . .

« Pour mon regard, sans m'arrêter à la circonférence et aux particularités de ceci, *mon but est de montrer l'excellente beauté de la divine Sapience en elle-même, laquelle désire faire infiniment plus qu'elle ne fait dans les hommes, à cause des empêchements et de leur résistance actuelle.* Mais en tous ceux qui la révèrent comme il faut, elle est glorieuse : elle désire remplir de tous ses biens, de sa gloire et de ses dons, jusqu'à regorger, tous ses excellents élus et les récompenser de sa pleine jouissance. Tant moins ils y réfléchissent, tant plus et tant mieux cela sera de sa part; car chacun d'eux tels que nous les supposons, n'a aucun égard qu'à lui consacrer mille vies, en toute manière. Plusieurs d'entre eux sont même tous autres et autrement véritables à leur amour et à ses pratiques, qu'ils ne pensent. Car leur état et leurs opérations sont plutôt hors d'eux qu'en eux-mêmes : à raison de quoi ils vivent purement abstraits de tout le sensible et deviennent, par succession de temps, purs esprits, auxquels leurs corps sont assujettis. »

Il s'agit là évidemment d'état mystique. Alors j'entends certains me dire : « Pour avoir l'esprit du Carmel, il faut donc être un grand contemplatif. Je ne saurais être un vrai Carme, une vraie Carmélite, sans contemplation infuse? » — Écoutez encore le Vénérable Frère :

« Ceux qui ne sauraient vivre si parfaitement, pourront tendre à ceci le mieux qu'il leur sera possible, se renonçant et résignant à être privés de ce qu'ils ne peuvent avoir. Cette profonde vertu n'est pas donnée de Dieu à tous, mais à qui il lui plaît. *Celui-là est assez saint en quelque façon qui tend à ceci de toutes ses forces,* tant d'esprit que de corps, et qui vit au plus près de ceci qu'il lui est possible, sans penser ni à saint ni à sainteté, quant à soi. Et quoiqu'il ne pénètre pas si avant en cette région si éloignée, qu'il fasse son mieux. Marchant toujours par ce chemin, sans s'arrêter, il parviendra au lieu que Dieu lui a déterminé de toute éternité. »

Avez-vous bien entendu, avez-vous bien compris? *Si*

vous tendez de toutes vos forces à la contemplation infuse (1), si, malgré la vue, l'expérience de votre misère, de votre faiblesse, vous espérez — sans présomption, c'est-à-dire en vous y disposant comme nos saints réformateurs nous l'ont enseigné —, si vous espérez, dis-je, qu'elle vous sera un jour accordée par pure miséricorde, *vous êtes dans l'esprit de votre vocation.* J'ose même dire davantage : parce que vous désirez si ardemment et si humblement la contemplation infuse, vous l'avez déjà inconsciemment, car vous n'auriez pas ce désir consumant si déjà vous n'aviez été blessé d'une flèche de la divine Sagesse. C'est le cas de répéter la parole de Pascal : « Tu ne me chercherais pas si déjà tu ne m'avais trouvé. »

Mais si votre désir est tel quel, si par pusillanimité, par fausse humilité, par erreur doctrinale, vous croyez que la contemplation infuse n'est pas pour vous, qu'elle est une faveur extraordinaire et à laquelle c'est orgueil d'aspirer, alors... le Vénérable Frère Jean de Saint-Samson vous le dit : Non, vous n'avez pas le vrai esprit du Carmel, vous n'êtes pas de la descendance authentique d'Élie et de Thérèse.

(*A suivre.*)

Fr. Jérôme de la Mère de Dieu, O. C. D.

(1) Est-il nécessaire de répéter ici ce qui a été déjà dit cent et cent fois à nos lecteurs ? Qu'il ne s'agit pas — quand nous parlons de Contemplation infuse — de phénomènes extraordinaires : visions et révélations, extases et ravissements avec aliénation des sens et lévétation du corps, non ; il s'agit de ce qui fait l'essence de cette contemplation : lumière infuse, amour infus.

La Mère Agnès de Jésus, de Langeac

(1602-1634)

Le nom de la Mère Agnès de Jésus est inséparable de celui de Monsieur Olier. A ses prières sont dues et la conversion de l'abbé de Pébrac (c'était le nom que portait alors le futur fondateur des Sulpiciens), et la réforme ecclésiastique par l'établissement des séminaires. Mais le rôle de la prieure de Langeac ne s'est pas limité à cette œuvre, pourtant déjà si belle : la Mère Agnès, l'une des plus grandes figures féminines de la vie mystique au XVII[e] siècle, a exercé une influence considérable dans la région du Velay et de l'Auvergne (1).

Agnès Galland naquit au Puy-en-Velay le 17 novembre 1602. Son père, ouvrier coutelier, était bon chrétien, mais d'un caractère violent qui la fit beaucoup souffrir. Le brave homme ne comprenait pas grand'chose aux états surnaturels de sa fille : s'il la trouvait absorbée en Dieu, il la croyait endormie et cognait sur elle à coups redoublés, d'une main habituée à frapper, sur l'enclume, la lame de ses couteaux.

L'enfant paraissant bien douée, il résolut de l'envoyer à l'école, quoique ce fût là pour lui un surcroît de dépense. Dieu permit qu'Agnès fût confiée à un maître d'une solide

(1) Cf. Lantages (de), *Vie de la Vénérable Mère Agnès de Jésus*; nouv. édit., par l'abbé Lucot, 2 vol. in-8, Paris, 1863.

trempe religieuse qui imprima en sa petite élève de cinq ans, d'une façon indélébile, les premiers principes de la foi et de la vertu, surtout une estime particulière pour le sacrement de Pénitence. Il l'en fit approcher souvent et lui enseigna à en retirer les fruits par une préparation sérieuse. Avoir commis la moindre faute était bien réellement, aux yeux de l'enfant, le plus grand de tous les malheurs; la pleurer ne suffisait pas : il fallait encore l'*expier* avec générosité, et cette délicatesse de conscience devint la caractéristique de la Mère Agnès. Toute sa vie, elle se confessa fort souvent avec une abondance de larmes, quoique son confesseur pût à peine trouver matière à absolution dans ce qu'elle appelait ses crimes.

Étant encore toute petite, elle déroba quelques-unes de ces jolies épingles à tête de couleur dont se servaient les dentelières du pays : une femme qui en fabriquait lui en avait donné à piquer sur des papiers et ne s'aperçut même pas du larcin. Malgré le remords et la restitution qui suivirent de près, Agnès s'en accusa comme d'un péché grave, et, à chacune des confessions générales qu'elle fit dans le cours de sa vie, l'histoire des épingles reparut avec les mêmes témoignages de contrition.

« Oh! qu'il est donc bien vrai, fait remarquer ici le P. Charles de Saint-Vincent (1), que le Soleil de justice, lorsqu'il luit dans une âme sans aucun nuage, y découvre un nombre infini d'atomes que d'autres yeux n'y voient pas! Et que la sainteté de Dieu fait remarquer d'horribles difformités dans le cœur humain, lorsqu'il a le bonheur d'approcher de ce divin miroir! »

Une soif de mortification, conséquence logique d'un repentir si vif, s'empara d'Agnès. Il lui fallait être ingénieuse, car il s'agissait de déjouer la surveillance de son

(1) *Grande Ann. Dom.*, sept., Amiens, 1701.

père et d'obtenir le silence de sa sœur. Cette sœur, plus tard, elle aussi, religieuse dominicaine, était une fille toute simple à qui les disciplines, les cilices, les nuits d'oraison semblaient des étrangetés presque blâmables. Toutefois, sa tendresse ne savait rien refuser à son aînée : elle commença par lui garder le secret et finit par être sa complice. Lorsque Agnès grimpait sur le toit pour y faire oraison dans sa cachette d'élection, derrière un tuyau de cheminée, c'était Marie qui se chargeait de retirer l'échelle et de la replacer à l'heure voulue.

Le vendredi, Agnès composait un affreux mélange de vinaigre, de fiel et de suie, dont elle avalait une pleine écuelle en souvenir du breuvage que Notre-Seigneur accepta au Calvaire. Elle se couvrait de cilices, de chaînes armées de pointes qu'elle ne quittait ni jour ni nuit, et prenait de sanglantes disciplines. Son lit n'était que de grosses bûches dont elle se servait encore pour les porter sur ses épaules, à l'imitation de son Sauveur chargé de sa croix. Ses jeûnes étaient continuels. Pendant l'hiver, elle se tenait toujours loin du feu, malgré la rigueur exceptionnelle du climat du Puy : bref, elle s'imposait plus de pénitences qu'elle n'en eût trouvé dans le cloître le plus austère.

Le cloître! C'était bien là l'objet de tous ses vœux; mais, pour y être admise, il lui eût fallu une dot. Désespérant de jamais embrasser la vie religieuse, Agnès voulut du moins s'en rapprocher et en pratiquer l'esprit : elle sollicita son admission dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Le P. Panassière, son confesseur, sous-prieur du couvent du Puy, lui donna l'habit en 1621, et cette date marqua un accroissement merveilleux de ses vertus.

Déjà Dieu se plaisait à l'enrichir de grâces exceptionnelles : extases, communions miraculeuses. Elle disait tout, naïvement, à son confesseur. Celui-ci, afin de lui

cacher la haute estime qu'il avait pour elle, ne se faisait pas faute de lui infliger des avanies, de la reprendre durement devant témoins, de lui refuser la communion au moment où elle allait la recevoir et alors même qu'il venait de la lui permettre. Rien ne troublait la paix de l'humble Agnès. Ce qui la surprenait, ce n'était certes pas qu'on lui refusât la communion, mais bien plutôt qu'on la lui accordât.

Dès ses plus tendres années, le respect profond pour le sacrement de l'Eucharistie avait été un des traits distinctifs de la vie spirituelle d'Agnès. Voici ce qu'en dit le P. Boyre, de la Compagnie de Jésus, l'un de ses directeurs :

« Elle n'avait encore qu'environ huit ans lorsqu'elle dit à ses compagnes que, pour profiter de cette sainte nourriture, il fallait qu'elles se tinssent fort modestes et eussent les sens bien mortifiés; qu'elles devraient aimer la prière et assister avec un grand respect au très saint sacrifice. Elle ajoutait qu'il était bon de prendre trois jours pour se préparer à la sainte communion par plusieurs actes de pénitence et d'en employer trois autres après à remercier Notre-Seigneur d'une faveur tant signalée;... surtout, elle leur observait qu'il ne fallait jamais communier sans remporter sur ses passions et sur son amour-propre quelque nouvelle victoire (1). » Voilà les enseignements d'une enfant de huit ans à d'autres enfants de son âge. Quels sont ceux parmi nous, enfants ou grandes personnes, qui ne gagneraient à les suivre? Par les fruits de vertu qu'ils produiraient, ils montreraient aux gens du monde la beauté d'une piété véritable et on n'entendrait plus cette réflexion, injuste dans la plupart des cas et pourtant qui n'est pas toujours sans une apparence de raison : « les gens qui

(1) LUCOT, t. I, p. 136.

communient souvent ne sont pas meilleurs que les autres. »

*
* *

Agnès aimait trop Jésus-Christ pour ne pas aimer de tout son cœur les pauvres, qui sont ses membres souffrants. La parole de l'Évangile : *Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous l'aurez fait,* était pour ainsi dire le résumé de sa vie.

L'absence de religieuses non cloîtrées et le manque d'organisation dans la répartition des secours laissaient, alors plus qu'aujourd'hui, une large part à l'initiative individuelle : Agnès, avec un petit groupe d'amies formées par elle, se consacrait à toutes les misères de la ville du Puy. Les procès de béatification nous ont conservé les dépositions de ces témoins intimes ; ce sont les récits sans apprêt de braves fille du peuple qui ne se piquent pas de littérature, mais on y sent la sincérité et la vie. En voici un échantillon; on nous en voudrait d'en altérer la saveur par un résumé.

« Un soir, comme elle revenait des vêpres de l'église Saint-Laurent dans les plus fâcheux temps de l'hiver, avec une de ses compagnes, elle trouva un pauvre soldat dans la rue des Farges, couché sur le pavé, qui, par la faiblesse extrême où le réduisait sa maladie, ne pouvait se remuer. L'état si pitoyable de ce pauvre homme la toucha très vivement; elle s'approcha de lui et, lui ayant déclaré qu'elle n'avait sur soi aucun argent, elle l'invita gracieusement à prendre un peu de courage pour se conduire à l'hôpital ; elle lui remontra qu'il y serait mieux que dans la rue et lui offrit de l'y mener avec sa compagne. Mais le moribond ne pouvant se résoudre à quitter cette place, quelque mau-

vaise qu'elle fût, parce qu'il n'avait pas la moindre force pour s'aider tant soit peu : « Sus, dit Agnès à sa compa-« gne, emportons-le vous et moi. » Et l'ayant levé de terre, elle le porta, aidée de cette bonne fille, jusqu'à l'hôpital, avec d'autant plus de peine que le malade, étant proche de la mort, ne pouvait souffrir le mouvement de ce transport, quoique si doux et si charitable.

A l'hôtel-Dieu les filles qui y servaient, n'ayant pas tant de charité qu'elle, furent loin de la louer, comme elles le devaient, d'un acte si généreux : au lieu de s'empresser à la décharger promptement du fardeau que Dieu leur envoyait par elle, plusieurs de ces filles se fâchèrent contre elle et lui dirent rudement qu'elle leur faisait souvent de ces tours, leur conduisant des malades à une heure indue et les surprenant lorsqu'elles y songeaient le moins; qu'elle pouvait bien s'en retourner avec son soldat et qu'il était trop tard pour lui donner place. La charitable Agnès, ne répondant pas plus à ces paroles que si elles ne lui eussent pas été adressées, les conjura instamment, au nom de Dieu, d'avoir pitié de son pauvre frère, qui était aussi le leur. Et les ayant ainsi un peu apaisées par sa douceur, elle entra dans la salle de l'hôpital avec leur permission et prépara elle-même un lit à ce pauvre mourant.

Quand elle l'y vit couché, elle ne suivit pas la très grande inclination qu'elle avait d'attendre pour assister à l'agonie; mais elle se contenta de recommander affectueusement le soin de cette âme aux personnes de l'hôpital, et voyant qu'il était nuit, se retira promptement à sa maison, où son père ne manqua pas de l'accueillir avec les mauvais traitements qu'il croyait devoir faire à une fille à qui le jour ne suffisait pas pour aller et venir et se rendre le sujet des médisances du monde (1). »

(1) Lucot, t. I, p. 156.

« Je ne doute guère, ajoute le P. Boyre, que, pour être venue de nuit chez son père, elle n'en fut bien bâtonnée et soufflетée, pour joindre les mortifications à la charité, qu'elle venait d'exercer à guise de Tobie. »

Le lendemain, dès le matin, elle se rendit à l'hôtel-Dieu pour voir son malade et pour le servir s'il était en vie ; elle apprit que le pauvre homme, deux heures après son admission, était mort muni des sacrements. Agnès remercia le Seigneur de ce qu'il avait daigné faire d'elle l'instrument de sa miséricorde ; tout son dévouement n'avait eu pour but que le salut de cette âme, car, en vraie dominicaine, elle pénétrait chacune de ses actions de l'esprit apostolique.

Voici comment Marie Galland, dans un mémoire qu'elle a laissé, reproduit un entretien dans lequel sa sœur Agnès s'efforçait de la former à la charité envers les pauvres : « Elle me dit : Ma sœur, vous êtes bien vêtue et vous avez encore d'autres robes dans votre coffre, qui n'y font rien ; je ne sais comment vous pouvez garder cela et vivre contente, y ayant tant de pauvres aux portes qui meurent de froid pour n'avoir pas de quoi couvrir leurs pauvres corps ; je vous assure que si vous ne vous décidez d'en donner quelqu'une pour l'amour de Dieu, je vous les déroberai toutes dans quelque temps (1). » Agnès prêchait d'exemple : « Quand elle entra à Sainte-Catherine de Langeac, dit encore Marie dans ce même mémoire, elle n'avait plus ni habits, ni linge ; elle avait tout donné. Elle ne laissait au monde que la mauvaise robe qui la couvrait. »

Marie n'était pas seulement la cadette tendrement aimée ; elle était aussi la disciple docile que sa sœur initiait, d'une main ferme, aux secrets de la vie d'oraison : « Il faut, en vous levant le matin, lui disait-elle, inviter

(1) Lucot, t. I, p. 150.

votre âme à son devoir et lui dire : Sus, mon âme, lève-toi, voici l'Époux qui vient. Et si vous vous sentez quelque négligence en ce moment où il faut vous préparer à passer heureusement et saintement la journée, animez votre cœur..... Représentez-vous que vous entendez une trompette effroyable qui vous appelle au jugement de Dieu ; et, à ce son terrible, tremblez d'être trouvée dépourvue des vertus que vous devez avoir; levez-vous promptement pour travailler à les acquérir. Vous étant mise ensuite à genoux, offrez-vous affectueusement à Dieu et le suppliez de vouloir bien diriger toutes vos actions. Une offrande bien faite serait capable de fondre un cœur, quand il serait aussi dur que le marbre. Mais pour la bien faire, il faut vous mettre dans l'esprit que Dieu, par l'effet de son pur amour, vous a donné une âme qu'il a lavée dans les eaux du saint baptême et rendue ainsi parfaitement belle et pure à ses yeux, désirant infiniment que vous la conservassiez toujours dans cette candeur, comme vous le pouviez bien faire avec le secours de sa sainte grâce. Pensez ensuite que, vous étant laissée emporter au péché et à une infinité de défauts, votre âme, de blanche qu'elle était comme une colombe, est devenue noire comme un corbeau. Entretenez-vous un peu dans ces considérations, regrettant le plus amèrement qu'il vous sera possible le malheureux état auquel vous êtes réduite. Puis, envisageant la bonté infinie de Dieu, jetez-vous avec une amoureuse confiance entre les bras de sa miséricorde, et le suppliez humblement de vouloir redonner à votre âme sa première beauté, et de vous rendre fidèle à la conserver. » Voilà les sentiments dans lesquels Agnès désirait que sa sœur s'offrît à Dieu tous les jours (1).

Formée à pareille école, Marie ne tarda pas à se donner

(1) Lucot, t. I, p. 180.

toute à Dieu et à soupirer, elle aussi, après la vie religieuse. La question de la dot était l'obstacle. Cependant, après mille négociations et un espoir sans cesse ajourné, cette bonne fille, qui ne devait pas pénétrer si avant que son aînée dans la mystique, obtint d'être admise, en qualité de Sœur converse, chez les Dominicaines de Notre-Dame du Rhône, à Viviers. Pendant le cours de ces négociations, Agnès était entrée à Langeac, comme nous le verrons plus loin; mais l'éloignement de la maison paternelle n'avait pas tari dans son cœur la source de l'affection fraternelle. La dernière entrevue des deux sœurs fut des plus touchantes; Marie, dans le mémoire auquel nous avons déjà fait des emprunts, consigne avec soin les avis suprêmes que, dit-elle, Agnès lui réitéra plusieurs fois :

« Ma bien-aimée sœur, en arrivant au seuil de ce saint monastère où vous allez, renoncez bien à vos volontés propres et prenez le parti de leur dire un éternel adieu. Regardez cette sainte société comme un paradis; entrez-y avec la même humilité et la même religion; c'est là, en effet, que vous aurez à faire des actions toutes célestes. Surtout, observez toujours en toutes choses une obéissance très fidèle. Dépendez toujours des ordres de vos supérieurs comme de ceux de Dieu. Partout considérez-les comme des images de la divine Majesté. Ne cessez jamais de pratiquer l'humilité, c'est la vertu la plus essentielle de votre vocation. Vous ferez toujours vos exercices spirituels, à moins que l'obéissance ne vous en dispense, ou la nécessité. Soyez très modeste en toutes vos actions; qu'on voie à votre visage que votre intérieur est tout en Dieu et occupé de lui. Observez une rigoureuse pureté, à l'exemple de notre mère, sainte Catherine.

« Comme toute bonne religieuse, vous fuirez tant que vous pourrez toute espèce de singularité, vous appliquant constamment à suivre la règle de votre sainte commu-

nauté; il n'y a rien qui relève devant Dieu la vie religieuse comme cette vertu de simplicité (1). »

*
* *

La pauvreté semblant devoir exclure à jamais Agnès du monastère du Puy, elle conçut le projet de solliciter son admission dans celui qui allait se fonder à Langeac. Elle s'en ouvrit à son confesseur, le P. Panassière, Dominicain, qui intercéda auprès du P. Raboly, autre Dominicain, chargé de la fondation.

Celui-ci consentit à réserver pour la pénitente de son confrère la place de Sœur converse, pourvu qu'elle sût le métier de boulanger. Agnès fit de ce dur labeur un apprentissage de six mois : la fatigue qui s'ensuivait n'était rien pour elle, à raison de l'espoir qu'elle entretenait, et, pour mieux réussir, elle consentit à ce qu'on taillât et cautérisât au fer rouge une excroissance, une sorte de sixième doigt, qu'elle avait à la main droite et qui la gênait pour pétrir. Mais la grâce qu'elle ambitionnait devait lui coûter bien davantage encore en déboires et en humiliations.

Une veuve de ses amies qui projetait d'entrer en même temps qu'elle dans la nouvelle maison, offrit une somme assez considérable qui devait servir de dot pour toutes les deux et permettrait d'élever Agnès au rang des Sœurs de chœur. La combinaison acceptée, on enjoignit à Agnès de remplacer l'apprentissage de la boulangerie, devenu inutile, par celui du bréviaire, nécessaire à la récitation de l'office. Hélas, un beau jour, la veuve changea de dessein; elle quitta le Puy sans rien dire à personne et, bien entendu, sans verser la somme promise. Le P. Raboly,

(1) Lucot, t. I, p. 186.

dont le principal souci était l'avenir de son œuvre, tint alors à la pauvre Agnès ce discours :

« Ma fille, ne vous attendez plus à vos places ; vous ne serez ni Sœur de chœur, ni converse. J'ai fait voir à Monseigneur de Saint-Flour (1) le mémoire de la fondation de Langeac et des religieuses qui doivent y aller. Vous et cette demoiselle y étiez pour cinq mille livres, et maintenant vous n'avez rien. De vous y mettre à présent pour Sœur laie, cela ne se peut ; car Monseigneur de Saint-Flour, qui vous y a vue en qualité de Sœur de chœur, aurait sujet de me demander compte de cet argent qui avait été offert pour vous, et de me reprocher que je me moque de lui. Voilà, ma fille, tout ce que j'avais à vous dire (2). »

Bien qu'accablée par ce coup si inattendu, asséné d'une main si brutale, Agnès se sentait trop indigne de sa vocation pour ne pas accepter l'épreuve avec son humilité coutumière. La nouvelle de son échec se répandit par la ville ; elle devint la fable du public et il n'y eut de jour qu'elle n'entendit crier sur ses pas : « La voilà, cette prétendue dévote, qui a été Sœur converse, qui a été Sœur de chœur,... et qui n'est plus rien ! »

En même temps, les deux religieux, influencés par les rumeurs qui circulaient contre Agnès, commencèrent à douter d'elle et à se demander si elle ne méritait pas les noms de folle et d'hypocrite qu'on lui donnait. Le P. Panassière, dans une page admirable de franchise, nous a laissé l'aveu des traitements injustes qu'il lui fit endurer :

« Tout le monde la rebutait, même ceux qui avaient soin de son âme ; et je dis ceci à ma confusion que parfois je lui étais si rude que je la renvoyais souvent, sans la vouloir écouter, ni même voir ; et parfois j'étais si prompt que

(1) Langeac dépendait alors de son diocèse.
(2) Lucot, t. I, p. 237.

je lui donnais des coups de pied, à cause qu'elle se jetait toujours à mes pieds, et parfois je lui baillais des soufflets. Cela est vrai et j'en suis bien marri. Que si je voulais nommer les autres personnes qui l'affligeaient, je serais trop long. Je prends à témoins ceux qui étaient au Puy en ce temps-là, et parfois c'étaient des personnes spirituelles et religieuses (1). »

Son ange gardien lui-même semblait irrité contre cette âme à laquelle, dans ses peines précédentes, il avait pourtant apporté un réconfort divin : « Eh bien, lui dit-il, vous avez voulu des croix, et maintenant vous voulez des roses et des épines tout ensemble. Cela ne se peut pas. Il n'y a pour vous que de sanglantes épines ; il faut vous résoudre à passer par ce chemin, puisque c'est celui que votre Époux a choisi et par lequel il a marché le premier. »

Mais voici qu'à la dernière heure, au moment même où les quatre demoiselles fondatrices venaient au Puy chercher les religieuses destinées au monastère de Langeac, les difficultés s'aplanirent, et le P. Raboly donna son consentement à ce qu'Agnès fît partie, en qualité de Sœur converse, de la nouvelle communauté. En même temps, et comme si Dieu avait résolu d'ôter à la sainte postulante toutes ses croix en un jour, il se fit à son sujet, dans l'opinion publique, un revirement complet. Il n'était plus question de folle, d'hypocrite ou de dévergondée : on ne parlait plus que d'un trésor que sa ville natale cédait à regret. Comme elle sortait de l'église où elle avait été remercier Dieu de l'heureuse issue des négociations, elle se trouva face à face avec ses persécuteurs de la veille, réunis pour lui demander pardon de leurs mauvais propos et des volées de bois vert dont ils l'avaient plus d'une fois gratifiée en pleine rue : « Je n'ai jamais cru, répondit-elle

(1) Lucor, t. I, p. 243.

simplement, que vous m'eussiez offensée; c'est à Dieu qu'il faut demander pardon. »

Sa dernière action, avant de quitter le Puy, fut toute de pauvreté et d'humilité. Ses parents n'étant pas en état de lui donner la moindre chose, et son entrée en religion comportant quelques menus frais, elle fit une quête par la ville et se présenta de porte en porte, à l'égal d'une mendiante. Presque tous les habitants lui donnèrent soit une pièce d'étoffe, soit une couverture, soit un ustensile de ménage, soit une aumône, car on la voyait maintenant sous son vrai jour, et chacun voulait contribuer à son entrée en religion, espérant par là avoir part à ses mérites.

*
* *

A peine entrée dans le nouveau monastère, elle y reçut la robe blanche, le scapulaire noir, la chape noire, tant désirés. Saint Dominique combla de faveurs cette fille qui, déjà sienne par le Tiers-Ordre, le devenait plus encore par son admission au Second : il lui apparut plusieurs fois, la bénit et l'assura de sa protection.

Sœur Agnès de Jésus, — c'était son nom désormais, — fut assignée à la cuisine, assez naturellement puisqu'elle était la seule converse. Mais elle ne possédait pas les premières notions de son emploi; elle n'aurait pas su faire cuire un œuf. Chez ses parents, elle avait passé tout son temps à prier Dieu et à travailler pour les pauvres, mangeant sans y faire attention ce que sa mère mettait devant elle, et qui, la plupart du temps, n'était que des herbes cuites à l'eau et des fruits. Aussi son embarras fut grand, mais l'obéissance et la confiance en Dieu décuplèrent ses forces et lui donnèrent l'intelligence d'un métier dont elle ignorait tout. Loin de se plaindre de leur nourriture, les religieuses se déclarèrent satisfaites, bien que, de temps à

autre, par suite des vexations que les démons faisaient subir à la Sœur cuisinière, le dîner tombât dans le feu.

Agnès ne bornait pas son zèle à la cuisine. Elle était accablée de besogne, le nombre des religieuses étant restreint, la fondation pauvre, l'installation rudimentaire. Il arriva donc que ses travaux, ses austérités et les persécutions de Satan la mirent plus d'une fois à deux doigts de la mort. Sa prieure, la jugeant impropre aux services qu'on lui demandait et étant fort édifiée de ses dispositions, voulut la faire passer au rang de Sœur de chœur, non sans les plus grandes difficultés de la part de la communauté et des supérieurs, car c'était le lot d'Agnès en ce monde de ne rencontrer d'abord que résistance acharnée à ce qui se préparait pour elle et qui pourtant finissait toujours par se réaliser, ainsi que Notre-Seigneur le lui avait annoncé. Comme dans les rencontres précédentes, les obstacles s'aplanirent à la dernière heure, et elle prononça ses vœux le 2 février 1625, à l'âge de vingt-deux ans. Un an seulement plus tard elle fut nommée maîtresse des novices. Voici, d'après ses contemporaines elles-mêmes, la façon pleine de sagesse dont elle s'acquitta de ses nouveaux devoirs :

« Un fort grand poids qu'elle donnait à toutes ses paroles, c'est qu'elle y appliquait le sceau de ses actions. Elle marchait la première partout, et l'autorité de sa charge, c'était le pouvoir de son exemple... Elle voulait qu'au lieu de laisser courir leur esprit par ce misérable monde d'Adam, ses filles le tinssent continuellement élevé à l'autre monde, soit dans le paradis pour y aspirer sans cesse, soit dans le purgatoire pour y exercer la miséricorde envers les pauvres âmes qui y gémissent. Ses filles, par ce moyen, ne furent pas de ces religieuses qui ont le corps seulement dans le monastère et le cœur dans le siècle ; leur séparation du monde pervers était autant intérieure par le saint mépris qu'elle leur en imprimait qu'extérieure par la clôture des murailles.

« ..... Elle les faisait assembler une fois le jour pour les faire accuser de toutes les fois qu'elles étaient sorties de la clôture, c'est-à-dire, selon qu'elle l'entendait, que leur esprit s'était écarté de l'attention à la Majesté divine. Autant de fois qu'elles avaient commis cette faute, elle leur faisait donner l'une à l'autre autant de coups de discipline.

« ..... Une Sœur converse d'un esprit revêche s'étant une fois laissée emporter à quelque saillie de son mauvais naturel, elle lui ôta le voile et la fit entrer tête nue et la corde au cou dans le réfectoire pendant que toute la communauté était à table. Et ce qui toucha beaucoup toutes les religieuses en cette action fut de voir la Mère Agnès marchant derrière sa pénitente, avec un visage qui marquait tant de contrition et de confusion qu'on jugeait bien qu'elle se condamnait elle-même devant Dieu, bien plus que la fille qu'elle punissait.

« ..... Quand elle avait à corriger quelque moindre faute, souvent elle faisait venir devant toutes les autres la novice qui l'avait commise et lui disait : Regardez-moi. Et puis, exprimant par quelque posture le défaut où cette fille était tombée, elle ajoutait : Ne suis-je pas belle en cette posture? Ensuite, elle achevait sa correction par des paroles fort humiliantes, qu'il fallait que la pauvre novice écoutât sans répliquer un seul mot, car elle voulait absolument qu'elles s'accoutumassent toutes à recevoir doucement les réprimandes, les accusations et les reproches, sans jamais s'excuser, quelque innocentes qu'elles fussent. Que si quelqu'une s'échappait à faire autrement, elle la mortifiait jusqu'au vif, par le déplaisir et l'indignation qu'elle lui en faisait paraître sur son visage, et se rendait irréconciliable à son égard, jusqu'à ce qu'elle la vît sincèrement humiliée (1). »

(1) Lucor, t. I, pp. 425 et suiv.

La Mère Agnès n'infligeait pas seulement des punitions, elle en recevait aussi, et de terribles : « Il arriva un jour que les novices converses manquèrent d'aller au *Salve* qui se chante à Complies : elles étaient en quelqu'autre obéissance. La prieure s'en prit à la Mère Agnès, la fit dépouiller au milieu du chœur, et là lui donna une forte discipline. Agnès l'accepta non seulement avec grande humilité, mais encore avec une joie et une consolation si grandes qu'il ne se peut dire, tant son esprit désirait d'être humilié. ..... Elle ne débattait jamais avec personne, mais se laissait confondre, s'estimant si vile et si misérable qu'à son avis il ne pouvait pas se trouver au monde assez de confusion, ni en enfer assez de peines, pour la châtier (1). »

***

Si l'humilité était la reine des vertus en la Mère Agnès, elle était aussi la pierre de touche dont elle se servait pour apprécier les âmes. On le vit bien dans l'affaire de la fausse dévote, Marguerite Branche, qui fit grand bruit à Langeac et dans toute la région.

Cette fille était entrée à Sainte-Catherine et n'avait pu y rester, ses parents refusant la dot qu'ils avaient d'abord promise. Marguerite s'imagina triompher de cette humiliation passagère en menant dans le monde une vie de sainteté plus éclatante que celle du cloître et dont elle obtiendrait force considération et renommée. Le démon, maître de son cœur par cet orgueil infernal, lui donna de belles visions qu'elle se hâta de publier et lui imprima aux mains, aux pieds et au côté, des stigmates d'où le sang coulait en abondance. Tout le monde s'y laissa prendre, même, — on pourrait presque dire surtout, — les ecclé-

(1) *Ibid.*, p. 435.

siastiques. Le P. Panassière, Dominicain, et le P. Boyre, Jésuite, comptaient parmi les plus ardents à propager le récit des prétendues extases; tous deux étaient les directeurs de la Mère Agnès. Elle seule n'était pas victime de l'engouement universel, réserve qui lui attira de la part de ces deux religieux plus d'une verte semonce; ils allaient jusqu'à l'accuser d'être inspirée par une basse jalousie.

La tromperie dura longtemps, mais la vérité se fit jour lorsque le démon, ne se contentant plus de nourrir la fausse dévote des grossières satisfactions de l'orgueil, la fit tomber, au vu et au su de ses anciennes dupes, dans le péché d'impureté.

« Parce que cette fille avait été dans le couvent où était Agnès, je m'enquis auprès d'elle, écrit le P. Boyre, quel jugement elle faisait de ces stigmates.

« — Mon Père, répondit Agnès, je m'en remets à vous autres. Il est vrai que je n'ai jamais cru que ce fût un effet de Dieu.

« — Sur quoi fondez-vous ce jugement? lui dis-je.

« — Sur ce que, dit Agnès, cela n'est jamais où l'humilité n'est pas; et, quoi que ce soit de cette fille, je fus un jour porté à en découvrir quelque vérité. Je la priai qu'elle me fît cette grâce que je pusse voir ses plaies : elle me les montra. Continuant sa découverte, je me mis à genoux devant elle et lui dis que, cela étant de Dieu et si rare, je la priais de me laisser baiser ces stigmates-là : elle le fit alors fort volontiers, et il m'est avis, mon Père, que si c'eût été de Dieu, elle l'eût caché et n'eût pas permis qu'on les baisât, et ma pensée fut : « Va, cela ne vaut guère (1). »

*
* *

La Mère Agnès fut deux fois prieure, deux fois maîtresse

(1) Lucot, t. I, p. 441.

des novices. Ses filles, après d'étranges défiances, étaient définitivement gagnées en sa faveur, ainsi que le clergé et les notables de la ville; elle eût pu espérer vivre en paix en attendant l'éternité. Il lui restait pourtant une tâche à remplir, tâche qui l'a marquée d'un sceau, tâche qui a paru occuper seulement ses trois dernières années, mais pour laquelle son existence entière avait été une préparation. Dieu la destinait à être la conseillère de Monsieur Olier dans la réforme du clergé et l'établissement des séminaires.

L'état religieux de la France était pitoyable. C'était à se demander ce qu'il fallait pleurer davantage, de l'ignorance du peuple, de la corruption de la noblesse, ou de l'insouciance du clergé. Ce dernier, d'autant plus nombreux que son idéal était moins élevé, avait perdu la notion de sa dignité en perdant celle de son caractère. On n'entrait pas dans les ordres pour se donner à Dieu, mais pour accumuler des bénéfices qui assuraient, à la fois, la considération du monde et les avantages de la fortune. La famille désignait dès le berceau celui des enfants qui « serait d'Église », et lui faisait porter la tonsure, avec un joli petit habit violet. Il se livrait, au logis paternel ou dans un collège, à quelques études superficielles qui n'entravaient pas ses plaisirs. En attendant l'évêché, déjà entrevu dans l'avenir, il était pourvu, par les soins diligents des siens, d'un prieuré, d'une abbaye, d'un canonicat, dont il portait le nom et touchait les revenus, où il n'allait jamais, dont il ne se souciait point et dont il restait cependant responsable devant l'Église. Aucun jeune gentilhomme n'eût accepté d'être curé : cela était au-dessous de lui. Trop souvent, les paroisses étaient desservies tant bien que mal par des malheureux qui savaient tout juste le nécessaire pour administrer validement les sacrements et les administraient comme un métier, moins fatigant qu'un autre. Leur âme

n'avait pas été mieux formée que leur esprit. Ils fréquentaient les cabarets, jouaient sans vergogne dans les cimetières qui entouraient leurs églises, ne se refusaient pas les plaisirs vulgaires puisque les délicats leur restaient fermés, et n'inspiraient aux fidèles ni le respect de leur sacerdoce, ni celui de leur vertu.

Cependant, vers 1630, ce lamentable état de choses tendait à se modifier, sous l'influence des efforts que faisaient, depuis une vingtaine d'années, saint Vincent de Paul, Monsieur Bourdoise, le cardinal de Bérulle et le P. de Condren. Richelieu caressait des projets grandioses ; mais ce qu'il fallait à la France, c'était moins les ordonnances d'un ministre de génie que les exemples de réformateurs pris dans les rangs même du clergé.

Parmi la troupe nombreuse des ecclésiastiques à la mode, on remarquait Jean-Jacques Olier, que l'on appelait l'abbé de Pébrac, du nom d'une abbaye d'Auvergne dont il était commendataire (1). Né en 1608 d'une famille de robe, il réunissait en sa personne, avec les dons de l'intelligence et la distinction naturelle, un caractère impétueux, également capable de le conduire aux extrémités du bien ou à celles du mal. Son existence, sans être scandaleuse, ressemblait à celle de la majorité. Il ne se mettait guère en peine de son abbaye de Pébrac, pas plus d'ailleurs que de son prieuré de Bazainville, près de Chartres, obtenu à l'âge de douze ans, ou de son autre prieuré de Clisson, en Bretagne.

Dieu, qui le destinait à une œuvre de choix, le retira peu à peu du monde et lui inspira le désir de conformer davantage son genre de vie au caractère sacré dont il était revêtu. Le sentiment de la responsabilité, trop absent des

(1) Cf. Ch. de S'-V., *Grande Année dom.*, Amiens, 1702, 1re partie de sept. — Frédéric Monier, P. S. S., *Vie de J.-J. Olier*, Paris, 1914, t. I.

consciences qui l'entouraient, était déposé dans son âme par la grâce. Il fit donner des missions dans tous les lieux où il possédait des terres, soit de son bénéfice ecclésiastique, soit de son patrimoine familial, et, ne se contentant pas d'y consacrer ses revenus, il payait de sa personne et rendait fructueuses les instructions qu'il multipliait à tous par les pénitences qu'il offrait à Dieu dans ce but.

Avant d'entreprendre une mission en Auvergne, il voulut faire une retraite à Saint-Lazare, sous la direction de celui qu'on appelait tout bonnement *Monsieur Vincent* et que le monde entier connaît aujourd'hui sous le nom de saint Vincent de Paul. Au cours de cette retraite (nous le savons par le journal de M. Olier), Dieu lui révéla que, depuis trois ans, une sainte âme s'offrait en victime pour sa conversion et qu'il lui était redevable des progrès déjà obtenus. Cette âme se fit voir à lui, à deux reprises, sous les traits d'une religieuse vêtue de blanc et de noir. Les yeux pleins de larmes, elle lui dit : « Je pleure pour toi », et, en gage de la réalité de sa présence, elle lui laissa son crucifix. Monsieur Olier était loin de savoir qui elle pouvait être ; ni ses traits, ni son habit ne lui apportaient le moindre éclaircissement.

A quelques jours de là, il se mit en route avec un petit groupe d'amis gagnés à ses projets. Sous la conduite d'un missionnaire désigné par saint Vincent de Paul, ces abbés, tous « de condition », partaient en carrosse pour aller évangéliser un pays à la vérité montagneux et sauvage, moins cependant que le monde ne voulait bien le dire. On prédisait à ces courageux apôtres un retour prompt et désabusé : Quelle folie que cette nouveauté ! Ne pouvaient-ils jouir en paix, à l'exemple de leurs devanciers, de la vie facile et agréable que Paris leur ménageait, au lieu de partir en guerre pour prêcher des paysans ineptes, ou réformer des religieux qui ne souhaitaient point l'être ? Ce der-

nier trait était décoché contre Pébrac, centre d'où les missionnaires se proposaient de rayonner sur toute la contrée, communauté des moins régulières qui ne voyait pas sans quelque déplaisir arriver des prêtres fervents pour troubler sa quiétude.

A mesure que Monsieur Olier pénétrait au cœur de la région, il entendait tous les gens de bien décerner des éloges à une religieuse habitant Langeac, et il se demandait avec une émotion croissante si, par un hasard providentiel, elle serait sa mystérieuse visiteuse de Saint-Lazare.

Que se passait-il, pendant ce temps, derrière les grilles du monastère de Sainte-Catherine? Depuis trois ans, la Mère Agnès faisait pénitence pour un homme dont elle ignorait tout, mais qui lui avait été confié par la Sainte Vierge. Un jour qu'elle gémissait sur l'état déplorable des populations de l'Auvergne, la Mère de Dieu lui était apparue et lui avait dit : « Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac. » Jamais elle n'avait entendu prononcer le nom de Pébrac, bien que ce bourg ne fût qu'à deux lieues de Langeac, encore moins savait-elle qui en tenait l'abbaye en commende. Dès qu'il s'agissait du salut d'une âme, Agnès était trop imbue de l'esprit de son Ordre pour hésiter; elle se mit aussitôt à répandre devant Dieu les oraisons les plus ardentes et à les accompagner des terribles pénitences dont elle était coutumière. Ainsi que nous l'avons dit, elle persévéra trois années entières sans se laisser refroidir par l'ignorance dans laquelle Dieu la laissait pour éprouver sa charité. Au bout de ce temps, elle apprit enfin qui était l'enfant de ses larmes, et ce fut alors qu'elle lui apparut à Paris.

Déjà, elle avait entretenu ses filles d'un « vrai serviteur de Dieu » qu'elle attendait, et on l'avait entendue répéter : « Il arrivera bientôt. » En effet, Monsieur Olier vint à Lan-

geac sans mettre personne au courant de ce qui l'y amenait et ne fut pas peu surpris, à peine descendu à l'auberge, de recevoir la visite d'une tourière des Dominicaines, Sœur Marguerite Valet, qui venait, de la part de la prieure, complimenter M. l'abbé de Pébrac. Les convenances les plus élémentaires, en exigeant qu'il rendît la visite, secondaient à souhait son dessein. A Sainte-Catherine, il eut la déception de ne pouvoir parler à la prieure que la maladie retenait à l'infirmerie; mais aux respects qu'il lui fit offrir, elle répondit par une distinction très particulière en chargeant les religieuses de lui remettre son chapelet, distinction qui les étonna grandement, car leur Mère n'avait pas coutume d'en user si librement, surtout envers une personne qui se présentait pour la première fois.

Monsieur Olier revint à plusieurs reprises, sans être reçu par la prieure. Enfin, sa persévérance fut récompensée : la Mère Agnès parut au parloir avec l'une des Sœurs. Selon la règle de l'Ordre, son voile était baissé. Après l'échange des civilités ordinaires, Monsieur Olier lui dit : « Ma Mère, voudriez-vous bien relever votre voile? » La prieure ayant condescendu à un désir qui, en d'autres circonstances, eût semblé assez osé, le visiteur poussa un cri : « Ma Mère, je vous ai déjà vue ailleurs! » Agnès fit alors retirer sa compagne, puis elle répondit : « Cela est vrai. Vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite de Saint-Lazare, parce que j'avais reçu ordre de la très sainte Vierge de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné pour jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France. Et comme il n'y a point de réforme chez les religieux de votre abbaye de Pébrac, tâchez de la procurer le plus tôt que vous pourrez ; — pendant que vous agirez pour cela, je prierai. » Et elle ajouta : « Je vous ai regardé autrefois comme l'enfant de mes lar-

mes, en priant pour votre conversion; aujourd'hui, je vous regarde comme mon père (1). »

*
* *

A dater de ce jour, l'intimité fut complète entre ces deux âmes. Pendant les six mois que Monsieur Olier habita le pays, résidant le plus souvent à Pébrac, il vint, chaque fois que ses labeurs apostoliques le lui permettaient, au parloir de Sainte-Catherine, où il avait avec la Mère Agnès des entretiens de plusieurs heures. Parfois aussi, ils passaient tous deux la nuit entière en oraison devant le Saint-Sacrement, elle, dans le chœur des religieuses derrière la grille, lui, devant l'autel dans la partie de l'église réservée aux séculiers.

On se tromperait étrangement en s'imaginant ces conversations si prolongées comme l'école d'encensement réciproque qu'elles eussent été entre personnes du monde. Rien n'égale la sainte liberté dont la prieure, plus âgée, plus expérimentée dans les voies de Dieu, usait envers le jeune missionnaire qui, dans la simplicité de son cœur, s'était mis sous sa direction. La sévérité avec laquelle elle le reprenait des moindres imperfections était à la mesure de la charité qui l'animait.

Laissons la parole à M. de Bretonvilliers, successeur immédiat de Monsieur Olier à la cure de Saint-Sulpice et dans la direction du séminaire (2) :

« Comme c'était purement la grâce qui faisait la grande dilection de cette sainte fille envers ce cher enfant de ses désirs, elle ne l'aimait point du tout selon la nature; mais l'aimant véritablement, comme elle s'aimait elle-même,

(1) Lucot, t. II, p. 255.
(2) *Ms. du Sém. de St-Sulp.* Cf. Lucot, t. II, p. 260.

elle ne lui souhaitait que la pure vertu et la croix; elle le reprenait de ses imperfections, elle l'exhortait à mourir sans cesse à lui-même, ajoutant « qu'en cela consistait le « fondement de la vie du chrétien »; elle lui inspirait la plus austère pénitence. Et si elle le trouvait un homme selon son cœur, comme elle a dit souvent à plusieurs, c'est parce qu'il prenait feu admirablement à tous les sentiments de ferveur qu'elle lui proposait. »

Un témoin qui déposa au deuxième procès canonique de 1698, Jacques Romeuf, bourgeois de Langeac, raconte que Monsieur Olier était entré dans l'église et s'était accoudé en présence du Saint-Sacrement. La Mère Agnès ignorait complètement son arrivée à Langeac; elle n'avait pu le voir, d'ailleurs. Quand il put visiter cette vertueuse fille, après quelques discours d'entretien, elle le corrigea fort sévèrement de ce qu'elle nommait *son indécence*. « Il faut être plus modeste en sa posture, lui dit-elle, lorsqu'on est en présence du Saint-Sacrement. »

« Il est très véritable, nous dit encore M. de Bretonvilliers, qu'elle ne lui souhaitait point, non plus qu'à elle-même, les prospérités de la vie présente, mais plutôt des mortifications et des souffrances. Toutes les lettres qu'elle lui écrivait commençaient par ces paroles : « Mon très cher frère, mille croix pour très humble salut. » Elle lui en écrivit une, entre autres, où elle lui disait : « Je ne veux que la pauvreté et les croix pour mon cher frère et pour moi pendant cette vie; en l'autre vie, Dieu nous donnera ce qu'il lui plaira. »

*
* *

On aura remarqué que, si la Mère Agnès regardait Monsieur Olier comme son père à cause du sacerdoce dont il était revêtu, elle l'appelait ordinairement *son cher enfant*,

à raison des peines que lui avait coûtées sa naissance à une vie de perfection. Elle le nommait encore souvent *son frère* par la vue prophétique que Dieu lui donnait de l'admission de Monsieur Olier dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, admission qu'elle avait certainement préparée par ses prières et peut-être par ses conseils, mais qui n'eut lieu que seize ans après sa mort.

Ce fut en effet en 1650, et dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, que le P. Tarpon, prieur du noviciat du faubourg Saint-Germain, revêtit Monsieur Olier des livrées dominicaines. C'était consacrer par un lien nouveau un attachement déjà ancien, lequel s'est perpétué parmi la descendance cléricale du fondateur des séminaires comme une tradition de famille. L'Ordre des Frères Prêcheurs doit encore aujourd'hui à cette tradition de compter parmi ses tertiaires les plus observants, — dans toute la France et à Paris en particulier, — l'élite du clergé et de l'épiscopat.

Ainsi l'humble Dominicaine, cachée au fond de son monastère dans une petite bourgade du Velay, a été l'instrument de Dieu pour la sanctification d'un nombre infini d'ecclésiastiques, tant de son siècle que de ceux qui ont suivi. Non seulement elle a prédit à son disciple l'établissement des séminaires dont il n'existait pas un seul dans le royaume, mais l'influence qu'elle a exercée sur lui fut si profonde et si universelle qu'elle se retrouve dans les ouvrages publiés plus tard par Monsieur Olier. Ces ouvrages, en effet, qui contribuent à donner un cachet personnel à la formation intérieure des jeunes clercs, sont, de l'aveu des Sulpiciens eux-mêmes, « le fruit des sentiments de piété que Monsieur Olier a puisés dans l'âme de la Mère Agnès et qu'elle lui a inspirés (1). »

Il n'avait fallu que six mois pour imprimer ces senti-

(1) Lucot, t. II, p. 267, note.

ments dans l'âme de Monsieur Olier; au bout de ce temps, Dieu jugeait l'œuvre accomplie et allait séparer pour toujours en ce monde ces deux êtres qu'il avait réunis par des moyens providentiels. De graves difficultés surgissaient dans l'affaire de la réforme de Pébrac : pour les résoudre, la présence de l'abbé commendataire était requise à Paris. Loin de chercher à le retenir, la Mère Agnès l'encouragea de toute son autorité maternelle à partir, l'assurant que « c'est à obéir fidèlement et diligemment aux ordres de Dieu que consiste notre perfection. » Il parlait de retour : elle lui répondit en lui dévoilant plusieurs choses touchant la suite de sa vie et en l'assurant que sa propre fin était proche.

Lorsque ce cher enfant de ses larmes, comme elle l'avait si souvent appelé, prit congé d'elle, non sans tristesse mais avec tout le courage qu'elle lui avait communiqué, la Mère Agnès, jetant les yeux autour d'elle, ne put s'empêcher de dire : « Adieu, parloirs; je ne vous verrai plus. » Elle s'en alla tout aussitôt verser larmes et prières devant l'autel, et ses filles, témoins muets de sa douleur, l'entendirent s'écrier :

« Eh, mon Dieu, que m'avez-vous fait? Vous m'aviez donné un homme selon mon cœur, et vous me l'avez ôté. Eh bien, mon Tout, que votre très sainte volonté soit faite! » Ensuite elle demanda instamment à Notre-Seigneur qu'il la tirât de ce monde et qu'il y protégeât et sanctifiât de plus en plus son très cher frère : « Mon cher Époux et ami, lui dit-elle, j'ai accompli par votre grâce l'œuvre que vous et votre sainte Mère m'aviez confiée, et pour laquelle vous avez voulu que je demeurasse encore sur la terre. Vous savez le désir que vous avez mis dans mon cœur de vous aimer de toute son étendue, uniquement et sans réserve; ce que ne pouvant pas faire sur la terre, j'ai toujours désiré d'aller à vous, pour être dans le parfait amour.

Mon cher Ami, ne retardez pas mon bonheur ; tirez-moi à vous, et donnez-moi place parmi ceux qui vous bénissent et vous adorent sans cesse ; car, si vous ne le faites, je crois que je mourrai de langueur à chaque moment. Je vous remercie d'avoir écouté mes prières, et de m'avoir donné et fait voir celui que vous désiriez que je procurasse à votre Église par mes soins : l'ayant vu et le sachant à vous, laissez aller mon esprit en paix. Je ne vous demande pas que vous le tiriez avec moi de ce monde, m'ayant fait voir qu'il vous devait rendre de grands services dans votre Église. Préservez-le du mal, ayez-le sous votre protection ; faites-lui la grâce de n'aimer que vous, de n'être possédé que de votre esprit et de ne vivre que de votre vie. Ce sont les prières que vous fait votre pauvre servante, résolue de ne bouger d'ici que vous ne l'ayez exaucée. »

La Mère Agnès fut bientôt après saisie d'un mal mystérieux qui devait, en quelques semaines, la conduire au tombeau ; mais ses souffrances ne lui firent pas oublier Monsieur Olier. Elle écrivit au P. de Condren, de l'Oratoire, pour le lui confier tout spécialement ; elle le suivit par ses prières, ses lettres, et lui apparut plusieurs fois. Elle fit plus encore. En quittant ce bas monde, le 19 octobre 1634, elle lui donna, par la permission de Dieu, un second ange gardien, le sien, esprit d'un ordre supérieur que Monsieur Olier regarda depuis lors comme *l'ange de sa charge* (c'est le nom qu'il lui donne), c'est-à-dire celui qui était constitué le protecteur de la nouvelle Compagnie de Saint-Sulpice et de toutes les œuvres qui devaient en sortir pour la sanctification du clergé.

La douleur de Monsieur Olier, on le devine, fut immense, mais toute pénétrée d'esprit de foi et de détachement ; c'était bien, ainsi que la Mère Agnès l'eût souhaité, une douleur dépouillée de tout sentiment humain. Certes, il n'est pas donné à tout le monde de s'élever jusqu'à un

tel sommet. Néanmoins, nous qui, trop souvent, pleurons comme ceux qui n'ont pas d'espérance, nous trouverons une grande leçon dans cette lettre que Monsieur Olier écrivit, peu de jours après la mort de la Mère Agnès, à la communauté de Langeac :

« Mes Révérendes Mères,

« Jésus-Christ délaissé de son Père, la Mère délaissée de son Fils, soient votre consolation et votre appui!

« Quoique les pertes soient communes en ce monde, la vôtre ne le peut être : je le connais assez par moi, qui ne saurais prétendre si légitimement à la possession de votre bienheureuse Mère, comme vous le devez. Vous avez eu sujet de gémir quelque temps, et pouvez encore soupirer à l'ouverture de cette lettre, voyant en moi la plaie qu'y a faite cette mort. Mais toutefois, mes Révérendes Mères, nous devons tous, dans ce point, nous consoler également, puisqu'étant obligés d'oublier nos intérêts auprès de Dieu, nous sommes assurés qu'il gagne dans nos pertes, et qu'aujourd'hui il possède cette âme pleinement, dont il n'avait encore que l'attente, et que l'usage de sa liberté rendait encore incertaine.

« Mes Révérendes Mères, qui saurait perdre dans un sujet où gagne même la Majesté de Dieu? Vous avez perdu une fille, et vous avez une sainte; elle était dans vos bras, et elle est dans le sein de Dieu. Mais outre cela, puisqu'il me faut consoler avec vous de vos propres pensées, vous aimiez mieux sa vie que la vôtre, comme vous me le mandiez; vous en devez faire de même de sa gloire; car si vous soupiriez au-delà des premières surprises, ce serait haïr et pleurer son bonheur, et, si elle était capable de cette créance, lui faire croire que vous seriez jalouses de son repos et ennemies de sa félicité : ce sont là les ouvrages imparfaits de nos faibles ressentiments. Mais, mes Révé-

rendes Mères, il ne faut pas pleurer sur son corps, puisqu'il attend la gloire, voire moins sur son âme, puisqu'elle la possède; ce serait remplir le paradis des larmes qui ne sont qu'autant d'effets de nos faiblesses et de nos mécréances, qui seraient des compagnes ennemies du ciel.

« O mes Révérendes Mères, vous savez bien que nous sommes hommages et esclaves du tombeau, pour mériter dedans l'attente de la principauté de la gloire. Ainsi donc, savoir que Dieu jouit de ce qu'il ne possédait pas; que, si son âme est dans sa gloire, c'est ce qui est plus propre à notre misère; qu'elle y priera plus puissamment pour nous, et qu'elle ne saurait perdre la qualité de mère; enfin, que Dieu est tout-puissant dans la providence qui nous soutient, ce serait injustice dorénavant de soupirer. »

Et il continue, en un style dont les formes un peu embrouillées laissent encore transparaître l'élévation des pensées et la force des convictions :

« Et je vous dirai, mes Révérendes Mères, qu'il faudrait prendre garde en cette rencontre à un malheur assez commun qui suit la mort des grandes âmes, à savoir le déclin et le déchet de leurs maisons. Ce n'est pas que notre Dieu n'eût autant de motifs de nous favoriser qu'auparavant; mais c'est que la méfiance pour Dieu recule et ses approches et ses caresses. Les pertes des créatures nous unissent toujours à Dieu, de même que leur jouissance par trop intéressée et leur attache trop empressée nous en sépare et nous en éloigne. Et, comme vous savez mieux que moi, les recherches de l'amour et de la grâce dans elles-mêmes (1), hors de la volonté de Dieu, sont vicieuses et blâmables, notre Dieu se réservant toujours cet empire pour soi et cet hommage de sa créature, comme aussi

(1) Dans elles-mêmes : dans les créatures.

même pour nous montrer que quelque sainte qu'elle soit, si elle nous remplit et nous occupe (1), elle bannit Dieu de nous et divertit pour nous ses faveurs et ses grâces.

« C'est de quoi j'ai bien peur pour moi, et ce que je n'appréhende pas pour vous. Vous êtes les bonnes filles de la Mère Agnès, les héritières de ses vertus, les images vivantes de sa grâce, et moi, misérable pécheur, l'ingrat sujet de ses bénédictions, l'infidèle professeur de ses inclinations, l'insolent meurtrier de ses grâces, et dont peut-être les péchés et les misères ont causé la mort. Priez donc pour votre ennemi, invoquez-la pour moi : les filles auront pouvoir sur l'esprit de la mère... »

*
* *

Telle fut la vie d'Agnès de Jésus, courte par le nombre des jours, longue par le bien qu'elle a accompli. Agnès était une femme éminemment virile, de très haute et héroïque vertu. Jamais, depuis sa petite enfance, son amour de Dieu ne s'est contenté d'aspirations vagues, de soupirs, de sentiments exaltés et stériles. Nous l'avons vu, à huit ans elle savait déjà faire comprendre aux autres qu'il n'y a pas de charité véritable sans sacrifice, et que le premier sacrifice à faire, c'est celui de nos inclinations mauvaises et de notre volonté déréglée.

Sa vie a été un tissu d'épreuves. Où trouver une jeunesse plus pauvre, une vie religieuse plus traversée par l'incompréhension des supérieurs et leurs abus d'autorité, par les soupçons injustes de toute une ville, par les maladies, par les soucis du gouvernement dans une communauté encore

(1) Elle bannit : la créature bannit.
(2) Lucot, t. II, p. 50.

mal assise? Agnès a surmonté tout cela par l'union à Dieu qui lui donnait et la patience et l'humilité.

Sa doctrine a été austère comme sa vie; sa seule ambition, de voir atteindre par ses filles et par son disciple l'idéal de perfection que Notre-Seigneur lui montrait et dont chacune de ses actions la rapprochait. L'affection qu'elle leur portait la rendait d'autant plus exigeante à leur endroit.

Vie crucifiée et doctrine crucifiante ont eu une récompense admirable. La Mère Agnès a fondé un monastère qui, depuis trois cents ans, chante jour et nuit les louanges du Seigneur et offre aux âmes un foyer vivant d'amour et d'immolation. Elle a contribué à la sanctification du clergé, non seulement de son temps et dans sa patrie, mais jusqu'à nos jours et dans tous les pays où Messieurs de Saint-Sulpice étendent leur action discrète et bienfaisante. Par là, elle a donné la Vérité à un incalculable nombre d'âmes, et s'est montrée pénétrée de l'esprit apostolique de son Ordre.

N'est-ce pas maintenant l'heure de la prier lorsque nous voyons les religieux menacés d'expulsion et le clergé séculier ne pouvoir parer, même par le plus sublime oubli de soi, à l'insuffisance du nombre?

Demandons à la Mère Agnès plus d'ouvriers pour la moisson divine : elle ne saurait s'en désintéresser au ciel, puisque déjà, sur la terre, c'était là le but de toutes ses prières et de toutes ses pénitences.

M. C. DE GANAY.

TEXTES ANCIENS

Est-il pour nous « de la plus grande utilité de connaître les grâces dont nous sommes favorisés » ?

Sainte Térèse, dans le récit de sa vie (1), répond affirmativement. Il semble qu'aujourd'hui l'on soit parfois plus timide, et que la crainte des illusions, de l'orgueil et de l'esprit de retour sur soi, ait fait un peu perdre de vue les raisons mises en avant par sainte Térèse avec une si tranquille fermeté.

Au chapitre x de sa *Vie*, parlant des premières faveurs surnaturelles, elle écrit :

« Ces larmes... toutes les souffrances de ce monde ne « sauraient en payer une seule, tant l'avantage qu'on en « retire est précieux. Et quel avantage comparable à celui « d'avoir en soi un témoignage que l'on est agréable à « Dieu ? Que l'âme ainsi favorisée lui en rende donc de « grandes actions de grâces, et reconnaisse l'immense obli- « gation qu'elle lui a. Dieu, en effet, lui montre par là « qu'il la veut de sa maison, qu'il l'a choisie pour son « royaume, si toutefois elle ne retourne pas en arrière. « Qu'elle laisse de côté certaines humilités dont j'ai l'in- « tention de parler. Il est des personnes qui croient faire

(1) *Vie* de sainte Thérèse par elle-même. Édit. des Carmélites de Paris, t. I.

« acte de cette vertu en refusant de reconnaître les dons « que le Seigneur leur accorde. Comprenons-le bien, oui, « comprenons-le bien, — ce n'est d'ailleurs que l'exacte « vérité, — Dieu nous les accorde sans que nous les ayons « aucunement mérités. Ensuite témoignons-lui-en notre « reconnaissance. Mais si le présent que nous avons reçu « nous reste inconnu, comment fera-t-il naître l'amour « dans notre cœur? Il est hors de doute que plus nous « nous voyons riches, alors que notre indigence personnelle « nous est bien connue, plus aussi nous avançons dans la « vertu et dans la véritable humilité. Tout le reste n'est bon « qu'à abattre l'âme, en lui persuadant qu'elle n'est pas « capable de grands biens. C'est précisément ce qui arrive, « lorsque, au moment où le Seigneur commence à les « lui départir, elle se met à avoir peur de la vaine gloire. « Soyons-en persuadés, si le démon nous tente sur ce « point, celui qui nous donne ces biens nous donnera et « la grâce de reconnaître dans cette suggestion l'œuvre de « l'ennemi, et la force nécessaire pour lui résister. Je sup- « pose d'ailleurs que nous sommes sincères vis-à-vis de « Dieu, que c'est à lui que nous désirons plaire et non « aux hommes.

« Notre amour envers une personne croît à proportion « de la fréquence avec laquelle nous repassons ses bien- « faits dans notre esprit : ceci est de toute évidence. De « même s'il est permis et très méritoire de nous rappeler « sans cesse que c'est de Dieu que nous tenons l'existence, « qu'il nous a tirés du néant et soutient notre vie, que bien « avant de nous créer il avait préparé pour chacun de nous « les bienfaits de ses souffrances et de sa mort, — pour- « quoi me serait-il défendu, à moi, de reconnaître, de « voir, de me rappeler souvent, qu'autrefois je m'adonnais « aux conversations frivoles, et que maintenant, par un « don de Dieu, je ne trouve plus de plaisir qu'à m'entrete-

« nir de lui? Voici, je suppose, un joyau : si nous nous « souvenons qu'on nous l'a donné, qu'il est en notre pos- « session, nous voilà forcés d'aimer le donateur. Eh bien! « c'est là tout le fruit de l'oraison fondée sur l'humilité. « Qu'en sera-t-il de ceux qui verront en leur pouvoir d'au- « tres joyaux plus précieux encore, ceux du mépris du « monde par exemple, et du mépris de soi, que certains « serviteurs de Dieu ont en effet reçus? Évidemment, ils « se regarderont alors comme plus redevables à Dieu et « plus obligés à le servir... » (pp. 136-138.)

« Ces faveurs nous obligent à faire de nouveaux efforts « pour servir Dieu et ne point nous montrer ingrats envers « lui. C'est à cette condition du reste que Dieu les « accorde... Mais si l'on ne sait pas qu'on est riche, com- « ment utiliser ses richesses et en faire des libéralités? « Étant donné notre nature, il nous est impossible, je le « crois, d'avoir le courage des grandes choses, si nous ne « nous sentons pas en possession de la faveur de Dieu. « Nous sommes si misérables, si inclinés vers les choses « de la terre, qu'il nous sera bien difficile d'arriver à un « mépris sincère de tous les biens d'ici-bas et à un déta- « chement parfait, si nous n'avons reçu quelque gage des « biens de l'autre vie, car c'est par le moyen de ces dons « que le Seigneur nous rend la vigueur que nous avions « perdue par nos péchés. De même à moins d'avoir reçu, « avec une foi vive, un gage de l'amour que Dieu nous « porte, on aura bien de la peine à concevoir le désir de « devenir pour tous un objet de contradiction et d'hor- « reur, à parvenir enfin aux vertus éminentes qu'on remar- « que chez les parfaits. Notre nature est tellement appe- « santie, qu'elle se porte sans cesse vers les objets qu'elle « a sous les yeux; ce sont ces faveurs qui viennent rani- « mer et affermir notre foi. Il peut se faire qu'étant misé- « rable comme je le suis, je juge des autres par moi-

« même; sans doute il est des âmes qui, à l'aide des seu-
« les vérités de la foi, produisent des œuvres très parfai-
« tes. Pour moi, vu mon peu de vertu, j'avais besoin de
« tous ces secours. » (pp. 138-139.)

Il est donc très utile aux âmes de connaître les grâces dont Dieu les favorise, d'abord parce que la connaissanee des bienfaits reçus fait aimer le bienfaiteur, et la vue de son amour pour nous augmente le nôtre. Ensuite parce que, faibles comme nous le sommes, nous avons grand besoin d'encouragement dans la voie ardue de la perfection.

Quant au péril de vaine gloire, il ne paraît pas à sainte Térèse devoir compromettre de si grands avantages, parce que Dieu ne peut abandonner une âme de bonne volonté, ni permettre que celle qu'il gratifie soit livrée sans défense aux illusions de l'orgueil.

Que l'âme soit bien persuadée de son indigence foncière et de l'infinie miséricorde de Dieu, et la connaissance des grâces reçues, loin de lui nuire, ne pourra que la faire croître en humilité, en charité, en désintéressement.

Sans doute si Dieu faisait sans nul concours de notre part tout le travail de notre perfection, il serait bien inutile d'en connaître jamais les signes et le progrès. Cette connaissance ne servirait à rien, par définition. Mais le Seigneur veut nous faire coopérer en quelque manière à cette œuvre de sa miséricorde. Aussi permet-il que soit, de temps en temps, soulevé le voile qui nous cache son action sanctifiante, et cela afin de nous réveiller de la torpeur qui nous guette, de soulager notre fatigue, et de nous exciter à faire le bien, sa grâce aidant.

Excita potentiam tuam et veni, nous dit-il à nous aussi.

Exiger que l'âme soit à ce point absente d'elle-même, qu'elle ne désire pas même savoir si elle est agréable à Celui qui doit être tout son amour, — qu'elle craigne plus

que le feu de reconnaître en elle les signes de l'amour divin (progrès des vertus, grâces d'oraisons, etc.), alors même qu'ils apparaissent avec autant de certitude qu'en peut comporter cette vie d'épreuve (où nul, il est vrai, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine) (1), — et qu'elle avance toujours ainsi sans faiblir, — exiger un tel détachement c'est idéaliser la nature humaine au point de la rendre irréelle. Combien, au contraire, est émouvante la simplicité avec laquelle une sainte Térèse en reconnaît les faiblesses et les nécessités : « une certaine humilité », dit-elle, « n'est bonne qu'à abattre l'âme, en lui persuadant « qu'elle n'est pas capable de grands biens » (p. 137). « Si le présent nous reste inconnu, comment fera-t-il naî- « tre l'amour dans notre cœur? » (p. 137).

« Étant donné notre nature, il nous est impossible, je le « crois, d'avoir le courage des grandes choses, si nous ne « nous sentons pas en possession de la faveur de Dieu » (p. 138). « Notre nature est tellement appesantie, qu'elle se « porte sans cesse vers les objets qu'elle a sous les yeux; « ce sont ces faveurs qui viennent ranimer et affermir notre « foi. » (p. 139.)

En réalité les saints qui nous paraissent (et qui sont en effet) les moins « réflexes », les moins portés à l'analyse psychologique, sont aussi ceux qui ont reçu avec le plus de simplicité la connaissance des faveurs divines. Ils y ont cru, avec prudence, certes, mais avec facilité aussi, parce qu'ils croyaient plus que nous à l'amour de Dieu pour nous. S'il leur est arrivé de se tromper et d'estimer divin ce qui ne l'était pas, ils ne se sont pas crus perdus pour cela, car ils savaient que l'illusion spirituelle toujours

(1) « Ce qui m'est insupportable, Seigneur, c'est de ne pouvoir être certaine que je vous aime et que mes désirs vous sont agréables. » Sainte Térèse, *Chemin de la Perfection*, ch. XLII.

possible n'est pas toujours un fruit d'orgueil : c'est l'apanage aussi de l'humaine insuffisance et une conséquence possible de l'obscurité même de notre foi.

« *Omnia munda mundis* (1) : Tout est pur pour les purs. » Tout est fruit d'humilité pour les humbles; « *diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* » (2).

Il suffit donc, pour que la connaissance des faveurs divines produise en l'âme ses fruits de lumière et d'amour, — il suffit qu'elle reconnaisse son néant et notre misère, et la gratuité absolue de l'amour de Dieu pour nous. « Il nous a aimés le premier... »

« C'est à son progrès spirituel, dit encore sainte Térèse, « que l'âme s'apercevra que le démon n'est point l'auteur « de ce qu'elle éprouve. A la vérité elle peut tomber encore. « Mais il est un signe auquel se reconnaît le passage du « Seigneur : c'est la promptitude à se relever. Il en est « d'autres encore. Quand c'est Dieu qui agit, nul n'est « besoin de chercher péniblement des considérations pour « s'humilier et se confondre. Notre-Seigneur lui-même « met en nous l'humilité, et bien autrement que nos petites réflexions ne sauraient le faire. Quelle comparaison « en effet entre nos réflexions et cette humilité vraie, « accompagnée de lumière, que Dieu lui-même enseigne « à l'âme, et qui la fait rentrer dans le néant?... et plus « les faveurs sont grandes, plus vive est la lumière... « L'âme... sent une assurance de son salut, mêlée toutefois d'humilité et de frayeur » (p. 199). Alors l'âme craint avant tout de retomber dans ses fautes et ses imperfections.

« Alors elle s'effraie de tout, et cette crainte lui est très « salutaire. Néanmoins il y a des personnes à qui la ferme « croyance à l'action de Dieu en elles est plus utile que

(1) S. Paul, *Tit.*, I, 15. — (2) *Rom.*, VIII, 28.

« toutes les craintes dont on peut les effrayer. S'il s'agit « d'une âme naturellement aimante et portée à la recon- « naissance, le souvenir de la faveur reçue sera plus puis- « sant pour la ramener à Dieu que la peinture de tous les « châtiments de l'enfer. Du moins c'est là ce qu'éprouvait « la mienne, si mauvaise qu'elle soit. »

Plus loin encore, au chapitre XVII, parlant des diverses espèces d'union qui se rencontrent dans le troisième degré d'oraison (3e eau), — elle affirme à la fois l'utilité de la description des états mystiques (1) et de la connaissance

(1) Voir à ce sujet, à la fin du t. I des *Œuvres de sainte Térèse*, éd. des Carmélites de Paris, la très importante lettre de Louis de Léon : « Quelqu'un dira peut-être : ... Quant aux rapports intimes de l'âme avec Dieu, ce sont des questions de spiritualité et le partage du petit nombre, les dévoiler au public peut devenir un danger » (p. 427). A cette objection Louis de Léon répond : « On distingue trois classes de personnes : celles qui s'adonnent à l'oraison, celles qui pourraient s'y adonner si elles le voulaient, et celles à qui leur état ne le permet point. Or, je demande pour laquelle de ces classes de personnes ces livres sont dangereux. Pour les spirituelles? Non certes, à moins qu'on ne dise qu'il est nuisible à quelqu'un de connaître ce dont il s'occupe et fait profession. Pour celles qui ont de la disposition à devenir spirituelles? Bien moins encore, car elles rencontrent ici non seulement un guide pour le temps où elles le seront, mais de quoi s'encourager et s'enflammer à le devenir, ce qui est un immense avantage. D'où viendra le danger pour les troisièmes? Serait-ce d'apprendre que Dieu est passionné d'amour pour les hommes et qu'on le trouve lorsqu'on se dépouille de tout? d'être instruites des caresses qu'il fait aux âmes, des différentes délices qu'il leur accorde, de la manière dont il les affine et les purifie? Qu'y a-t-il dans cette connaissance qui ne contribue à la sanctification du lecteur, qui ne le porte à l'admiration envers Dieu, qui ne l'excite à l'aimer? Si la considération des œuvres extérieures de Dieu dans la création et le gouvernement des créatures est d'un profit général pour tous les hommes, comment la connaissance de ses merveilles cachées pourra-t-elle préjudicier à qui que ce soit? Et quand bien même quelqu'un, par le fait de sa disposition mauvaise, en tirerait du dommage, serait-il juste de retrancher pour cela un avantage si considérable et qui s'étend à tant de personnes? Dans ce cas, il faudrait renoncer à prêcher l'Évangile, de crainte qu'il ne devînt pour ceux qui refuseraient de le recevoir l'occasion d'une ruine plus grande, ainsi que parle

des grâces spirituelles, disant : « Quand Dieu, mon « père, vous les donnera toutes (les diverses espèces d'u- « nion) — et peut-être les avez-vous déjà, — ce sera pour « vous une vive satisfaction de les trouver exposées ici, et « de savoir en quoi elles consistent. C'est qu'en effet rece- « voir de Dieu une faveur est une première grâce; savoir « en quoi elle consiste en est une seconde; enfin c'en est « une troisième de pouvoir en rendre compte et en don- « ner l'explication. La première devrait suffire, ce semble, « et pourtant, si l'on veut éviter le trouble et les alarmes, « avancer courageusement dans les voies de Dieu en fou- « lant aux pieds toutes les choses du monde, c'est un « grand avantage, une grande grâce, d'avoir l'intelligence « de ces faveurs. Quiconque les a reçues doit, pour cha- « cune d'elles, bénir Dieu du fond du cœur. » (p. 213.)

Mais comment, dira-t-on peut-être, comment accorder tout cela avec la simplicité du conseil que le Seigneur lui-même donna un jour à sainte Térèse : « Ma fille, ne pensez jamais qu'à me plaire, à m'aimer et à faire ma volonté, et j'aurai soin de tout ce qui vous regarde, soit pour le corps, soit pour l'âme. »

saint Paul. Quels sont les ouvrages, y compris les Livres saints, dont un esprit mal disposé ne puisse faire naître une erreur ? Pour juger d'une chose, il faut examiner si elle est bonne en elle-même et convenable à sa fin, et non quel abus on pourrait en faire. »

. . . . . .

« Je le répète, je ne connais personne d'assez mal disposé pour qu'il lui devienne nuisible de savoir que Dieu est plein de douceur pour ses amis, d'apprendre jusqu'où il porte cette douceur, et par quelles voies les âmes s'approchent de lui, ce qui est tout l'objet de ces ouvrages. Ce que je redoute, ce sont ceux qui veulent diriger tout le monde d'après eux-mêmes, qui désapprouvent ce qu'ils n'ont pas réglé, et jettent le discrédit sur ce qui s'écarte de leurs vues. A ceux-là, je n'ai pas d'explication à donner; au reste, ils n'en désirent point, car leur erreur est volontaire. Mais je demande aux autres de leur refuser une confiance qu'ils ne méritent pas. » (p. 429-431.)

Ces paroles de divine sagesse sont l'équivalent de celles de David : « *Jacta cogitatum tuum in Domino, et ipse te enutriet.* » De celles de saint Paul aux Philippiens : « *Dominus prope est. Nihil solliciti sitis... Et pax Dei, quae exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu Domino nostro.* »

Toutes elles répètent l'enseignement évangélique : Cherchez d'abord le Royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît. Et qui pourrait nier que l'âme avide de charité parfaite ne doive, toute vouée à la volonté divine, avancer sans curiosité et sans inquiétude, les yeux sur Dieu seul, « comme la servante a les siens sur les mains de sa maîtresse », pour faire avec ferveur et promptitude sa volonté? — Qui pourrait nier cela sans compromettre tout l'édifice de la sainteté?

Mais aucune des grandes paroles citées ne nous dit que la connaissance des faveurs divines soit dangereuse en elle-même. S'il en était ainsi, Dieu ne les aurait jamais lui-même manifestées. Or on ne trouverait peut-être pas un Saint à qui Dieu n'ait donné, et combien de fois! des témoignages très persuasifs de son amour. On dira que les Saints étaient préservés de tout danger par leur profonde humilité. — Assurément. Mais si les grâces divines ne portent pas l'humilité avec elles, d'où nous viendra l'humilité? Il est indubitable, il est de foi, écrit Louis de Léon dans cette épître aux Carmélites de Madrid qui se trouve en tête de l'édition princeps des œuvres de sainte Térèse, imprimées à Salamanque en 1588, — « il est de foi que l'Esprit-Saint parle aux siens et se découvre à eux de diverses manières, pour leur propre avantage ou pour celui du prochain... Dieu est lumière en toutes ses œuvres. »

Oui, nous ne devons *chercher d'abord* que le Royaume de Dieu; mais quand le reste est donné par surcroît, est-il dit

que ce surcroît est inutile? Le pain qui nous est donné par surcroît ne nous est-il pas cependant nécessaire? Sans doute c'est un surcroît pour une âme que de connaître le bien que le Seigneur opère en elle, mais ce surcroît nous est un puissant secours, et sainte Térèse veut, nous l'avons vu plus haut, que nous en rendions grâces « du fond du cœur ».

Il n'y a donc pas à craindre de telles lumières ni à souhaiter une indifférence dont nous sommes incapables. Si une âme toute persuadée de sa misère, sans vaine curiosité, sans stérile agitation, essaie d'apprécier les dispositions de Dieu à son égard par les manifestations plus ou moins claires de son action en elle, — si elle croit apercevoir un signe de son amour, et si elle se laisse aller à de joyeuses actions de grâces — plutôt que de regarder sévèrement cette tranquille et aimante enquête, Dieu ne se laissera-t-il pas plutôt toucher, même si l'âme se trompe? Sa joie n'est-elle pas plus méritoire de pouvoir naître dans l'incertitude? N'est-elle pas un signe que l'amour de Dieu lui est très cher, puisque le plus léger indice de sa présence lui donne plus de force et de bonheur que les biens les plus certains qui lui viennent des créatures?

En tout cas, la réponse que sainte Térèse fait à la question que nous posions au début est très claire : Il est pour nous de la plus grande utilité de connaître les grâces dont nous sommes favorisés.

R. M.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

L'Organisme surnaturel dans l'âme des petits enfants

Nos lecteurs, qui ont appris à connaître dans la revue la petite Anne de Guigné, auront intérêt, pour l'explication théologique des faits, à lire la lettre adressée au P. Lajeunie, auteur de ces articles, qui paraîtront prochainement en volume à nos bureaux.

Rome, le 13 décembre 1924.

Mon Révérend et bien cher Père,

C'est avec une édification profonde et un intérêt croissant que j'ai lu la gracieuse histoire de la petite Anne de Guigné. Laissez-moi vous exprimer mes félicitations pour ce beau livre, destiné à exercer un apostolat des plus féconds. Vous nous introduisez, avec autant de finesse que de pénétration, dans cette psychologie d'enfant privilégiée, traitant votre sujet avec la délicatesse qui convient.

Il faut laisser à l'Église le jugement définitif sur cette vie, et nous n'avons, certes, pas l'intention de le devancer; mais, quoi qu'il en soit des faits particuliers, que nous supposons, d'ailleurs, établis avec toute la rigueur voulue, nous n'éprouvons, nous théologiens, aucune difficulté à admettre en principe des manifestations de ce genre dans ces angéliques créatures, que le surnaturel a déjà transformées.

Pour aider vos lecteurs à comprendre plus facilement l'œuvre de Dieu dans ses élus, je rappellerai rapidement

l'organisme merveilleux dont le Seigneur a doté les justes, même les petits enfants.

Notre âme est divinisée par la grâce sanctifiante, qui est une nouvelle nature ajoutée à la première, une véritable participation de la nature divine, *divinae consortes naturae* (1). Notre personne est divinisée par la filiation adoptive, qui nous permet de dire à Dieu : *Abba, Pater*, ô notre Père ! Nos facultés sont divinisées par les vertus théologales, qui nous font atteindre Dieu dans son être intime, et par les vertus morales infuses, avec leurs innombrables ramifications, qui nous enlacent tout entiers et doivent nous régir dans les circonstances normales de la vie humaine, et enfin par les dons du Saint-Esprit, qui sont comme des germes d'héroïsme et nous mettent sous la direction immédiate du céleste Paraclet. Nos opérations sont divinisées par les fruits du Saint-Esprit, ces actes exquis dans lesquels le juste éprouve une délectation spirituelle, et par les béatitudes évangéliques, ces œuvres parfaites qui achèvent le travail de la sainteté (2).

Remplis de divin, nous avons, pour mettre en exercice toutes ces richesses, un Moteur divin qui est le Saint-Esprit lui-même. Puisque le Paraclet habite en nous d'une façon permanente, puisque ses dons sont des énergies vivantes qui demandent à déployer leur activité, n'est-il pas vraisemblable que des âmes si pures sentent la touche du Saint-Esprit et obéissent à ses inspirations ? Cette docilité est l'effet propre des dons.

Selon une comparaison que j'aime à répéter, les dons ainsi compris sont comme une plante dont l'héroïsme est la fleur ou comme une lyre dont l'héroïsme est le son. Dans certains chrétiens la plante, quoique vivante, n'arrive pas à son épanouissement, la lyre, quoique sonore, ne vibre pas ; mais il suffira parfois d'un rayon d'en haut, d'un léger attouchement de l'Artiste divin, pour qu'ils pro-

(1) II Petr., I, 4.
(2) Cf. S. Thom., I^a II^ae, q. 69 et q. 70.

duisent la fleur exquise ou qu'ils rendent le son merveilleux.

Nous n'avons donc pas à nous étonner que la petite Anne de Guigné ait pu, si jeune, pratiquer les vertus jusqu'au degré suprême. « Au-dessus de la vertu commune, dit saint Thomas, s'exerce la vertu héroïque, qui fait les hommes divins et qui, selon nous, se rapporte aux dons du Saint-Esprit (1). »

L'héroïcité se manifeste soit dans les vertus théologales soit dans les vertus cardinales, et Benoît XIV a exposé avec une maîtrise parfaite les règles qui permettent de la discerner dans la vie des serviteurs de Dieu (2).

D'une manière générale, la vertu héroïque apparaît dans la *promptitude* avec laquelle elle agit, malgré les difficultés, et dans un *triomphe permanent* qui provoque l'admiration.

L'héroïsme surnaturel est toujours uni à un don du Saint-Esprit. La *foi* héroïque va de pair avec le don d'*intelligence*, parce que ce don fait pénétrer l'entendement dans ces mystères augustes qui sont du domaine de la foi (3). L'*espérance* héroïque va de pair avec le don de *crainte*, car l'espoir et la crainte filiale s'enchaînent et se perfectionnent mutuellement (4). La *charité* va de pair avec le don de *sagesse*, puisque le vrai sage est celui qui sait aimer Dieu (5).

Quant aux vertus cardinales, il est manifeste que la *prudence* héroïque va de pair avec le don de *conseil*, et la *force héroïque* avec le don de *force* (5). La *justice* va de pair avec le don de *piété*, qui inspire des délicatesses pour rendre à Dieu et au prochain ce qui leur est dû (6). La *tempérance* va de pair avec le don de *crainte*; car c'est la crainte de Dieu qui dompte la chair, fait mépriser la volupté, réprime

(1) S. Thom., I^{a} II^{ae}, q. 68, a. 1, ad 1, et II^{a} II^{ae}, q. 159, a. 2, ad 1.
(2) Bened. XIV, *De Beatif. et Canon.*, lib. III, c. XXI-XXIII.
(3) S. Thom., II^{a} II^{ae}, q. 8.
(4) II^{a} II^{ae}, q. 19, a. 9, ad 1.
(5) II^{a} II^{ae}, q. 52, et q. 139.
(6) II^{a} II^{ae}, q. 121.

les appétits inférieurs (1), établit entre les diverses parties de notre être l'harmonie complète, assure cette tranquillité de l'ordre, *tranquillitas ordinis*, dans laquelle saint Augustin fait consister la paix véritable (2).

Voilà dans une rapide vue d'ensemble l'organisme parfait du surnaturel. L'esprit divin, qui souffle où il veut, peut mettre en mouvement toutes ces richesses, plus tôt ou plus tard, selon ses desseins providentiels sur les âmes.

Il pourrait verser directement dans l'intelligence les idées elles-mêmes et provoquer l'usage du libre arbitre avant le temps normal. Ce serait la science infuse, comme celle qui convient aux anges et qui n'est point un fait inouï dans les annales de la sainteté. Les idées venant d'en haut, la connaissance s'accomplit dans les régions supérieures de l'âme, et l'appoint des facultés sensibles n'est plus indispensable. De nombreux théologiens admettent ce privilège pour la Vierge Marie dès le moment de sa conception immaculée (3). Ils l'attribuent aussi à Jean-Baptiste quand il tressaillit dans le sein de sa mère à l'arrivée du Sauveur : car cette joie, dit Cajetan, était provoquée, non par un objet sensible, mais par la présence de Jésus-Christ : « *Constat autem Joannis gaudium non de re sensibili, sed de Christi adventu fuisse* (4). »

Nous n'examinerons pas s'il y a eu d'autres cas miraculeux de ce genre; il suffit que le Saint-Esprit utilise les idées que l'enfant se donne par le jeu normal de son intelligence et qu'il pousse la jeune âme aux actes des vertus infusées en elle avec le baptême.

Si, dans la prophétie, il peut montrer au voyant l'avenir dans les idées naturellement acquises (5), ainsi peut-il se servir des connaissances du petit enfant, en les pénétrant de sa céleste lumière.

(1) II^a II^{ae}, q. 141, a. 3, ad 3.
(2) S. Augustin, *de Civit. Dei*, lib. XIV, c. xiii ; *P. L.*, xli, 640.
(3) Cf. notre livre : *De Verbo Incarnato*, p. 452.
(4) Cajetan, *Comment.* in III P., q. 27, a. 3.
(5) Cf. S. Thom., II^a II^{ae}, q. 173, a. 2.

Est-il, dès lors, inconcevable que, doués d'un organisme si parfait, aidés et conduits par l'Auteur même du surnaturel, certains enfants opèrent des merveilles dès que s'accomplit en eux l'éveil du sens moral?

Cette psychologie thomiste nous fait ainsi comprendre que sainte Rose de Lima ait dès l'âge *de cinq ans* consacré à Dieu sa virginité par un vœu et que la Bse Thérèse de l'Enfant-Jésus ait pu écrire : « Oui, depuis l'âge de *trois ans*, je n'ai jamais rien refusé au bon Dieu. » C'est d'après les mêmes principes que nous pourrons expliquer en la petite Anne de Guigné les actes si élevés que vous nous racontez.

Cette pieuse histoire est comme une révélation du gracieux divin, et nous pouvons adapter ici les paroles de l'Apôtre : *Apparuit gratia... benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei* (1) ; c'est en elle qu'apparaissent la grâce, les agréments et, pour ainsi dire, le charme du Sauveur Jésus.

Nous voyons par là comment certaines âmes, selon notre formule rappelée plus haut, sont vraiment comme une lyre dont l'héroïsme est le son, ou comme une plante vivante dont la vertu exquise est la fleur.

Ce sera pour vous déjà une récompense de constater que de tels exemples exercent leur efficacité sur d'autres âmes, afin que se vérifie de plus en plus la consolante parole du vénéré Pie X : « Il y aura des saints parmi les enfants. »

Fr. Édouard Hugon, O. P.

(1) *Tit.* II, 11 ; III, 4.

De la recherche des vocations sacerdotales

On nous écrit :

« *Je pourrais vous citer tel collège ecclésiastique où il est de règle de ne jamais parler aux enfants de la vocation sacerdotale. On prétend qu'il ne faut point influencer les élèves, et que c'est à ceux-ci, s'ils le désirent, qu'il appartient de s'ouvrir sur ce point à leurs professeurs qui n'ont qu'à attendre. Dieu saura bien appeler les enfants choisis pour le sacerdoce. En fait, très peu d'elèves sortent de ce collège ecclésiastique pour le grand séminaire. Que penser de cette théorie sur la vocation ?...* »

Il est très vrai que la vocation sacerdotale est avant tout affaire de grâce. Nul ne concevra le vrai désir surnaturel de l'apostolat et du ministère si Dieu ne le lui inspire. Pas plus que tout autre et moins que tout autre, ce bon désir n'échappe à la règle posée par Notre-Seigneur : « Sine me nihil potestis facere. » Mais il ne faut pas oublier non plus que nous sommes les instruments de la grâce. Quand nous parlons de la vocation, c'est Dieu qui éclairera l'âme qu'il aime pour que notre parole y resplendisse. Mais cette action de Dieu ne nous dispense pas de parler, au contraire.

A moins de cas extraordinaires et rares de révélation directe, c'est l'enseignement des parents, des maîtres et des prédicateurs qui est le véhicule normal de la grâce de Dieu. L'erreur que vous signalez n'est pas rare dans les collèges ecclésiastiques, et le résultat que vous constatez est la conséquence habituelle, nécessaire, de la pratique qu'elle inspire : les vocations sacerdotales y sont d'une rareté anormale. Il faut avoir une notion imparfaite des voies ordinaires de la Providences de Dieu et une idée inexacte du ministre sacerdotal, de l'interdépendance

dans laquelle Dieu a voulu que, même au point de vue surnaturel, nous nous trouvions et qui s'appelle la Communion des Saints, pour prétendre que « des professeurs n'ont qu'à attendre et que Dieu saura bien choisir ». — On pourrait, de la même façon, du fait que c'est Dieu qui convertit le pécheur et sanctifie le juste, conclure qu'il ne faut pas prêcher la conversion, ni faire d'instructions spirituelles. Le prêtre n'aurait qu'à attendre, au confessionnal et à la table de communion ; c'est réduire trop sa causalité instrumentale.

Il faut, certes, éviter de pousser tel enfant de parti pris ou l'exhorter *imprudemment* à entrer dans une voie où Dieu ne l'appelle pas. Mais parler quelquefois de la vocation, expliquer les grandeurs du prêtre, son rôle, sa nécessité, la pénurie actuelle d'ouvriers apostoliques, afin que les âmes privilégiées du Christ conçoivent le désir du divin sacerdoce, rien de mieux, et rien aussi de plus fructueux.

Que ceux qui ont été l'objet de ce regard d'amour du Maître s'interrogent, qu'ils se rappellent les origines de leur vocation : ils diront tout de suite que c'est Dieu qui les a éclairés et touchés ; mais ils se rappelleront aussi telle parole d'une mère ou d'un père sur la beauté du sacerdoce qui fut l'occasion de cette lumière et de cette première avance ou qui du moins prépara à les recevoir, telle leçon de catéchisme, telle instruction de retraite, tel sermon, — car les enfants profitent des sermons plus qu'on ne croit, — qui les soutint, les fortifia, peut-être les arrêta sur la pente de la lâcheté. Et cette série de causes subordonnées n'exclut pas l'action primordiale de la Cause suprême. Il faut nous rappeler que le Christ appela ses apôtres, que l'Église continue le Christ, et que souvent le Christ parle par la bouche des prêtres de l'Église, nous disons que notre parole est la parole de Dieu. Et nous disons vrai. Cela signifie qu'elle est l'instrument — instrument secondaire certes, comme tout instrument et dont Dieu pourrait se passer —, mais instrument d'une souveraine importance du fait que, dans l'ordination générale de sa providence surnaturelle, Dieu nous fait le très grand honneur de vouloir l'employer.

***

Catéchisme et formation chrétienne

Une catéchiste de l'Est, nous demande :

« *Je suis chargée du moyen catéchisme des garçons ; une amie de celui des filles ; et nous avons l'impression d'être écrasées par la multiplicité des connaissances qu'il nous faut inculquer à ces petites âmes, connaissances sitôt envolées d'ailleurs. Il nous semble préférable de négliger le détail, pour ramener toujours nos petits à une idée centrale : Divinité de Jésus-Christ (dont on n'a pas le droit de se passer) — ou bien grandeur de Dieu, ou bien la vie divine en nous. Ce qui nous angoisse, c'est de voir ces enfants suivre la trace de leurs parents : une respectueuse indifférence. Seules des convictions personnelles profondes assureraient, semble-t-il, leur persévérance. Mais comment les susciter ? le pouvons-nous même ? Est-ce possible dans un si jeune âge ? N'est-ce pas surtout une affaire de grâce ?* »

— Vous posez là les deux questions fondamentales du catéchisme, celle de l'instruction et de l'éducation.

L'instruction est l'œuvre propre des catéchistes; la persévérance est assurée avant tout par une éducation chrétienne. Et l'éducation c'est à la famille de l'assurer.

L'enfant est peu mené par les idées. Loin que ce soient les idées qui chez lui soutiennent les mœurs, les mœurs plutôt soutiennent les idées. Et cela parce que l'enfant est un être instruit, formé; la nature, c'est-à-dire Dieu, le veut ainsi. Mais là où cette éducation familiale fait défaut, que faire? Comment les catéchistes peuvent-ils ou peuvent-elles y suppléer? Il faut remarquer que le manque d'éducation chrétienne aura pour premier effet que l'enfant ne saura pas et ne comprendra pas les premières notions les plus élémentaires qui sont ordinairement familières aux petits baptisés dont on a pris soin. C'est à cela qu'il faudra suppléer tout d'abord. Sous peine de faire œuvre vaine en enseignant d'emblée la lettre du catéchisme. Mlle d'Aubigny l'a fort bien montré dans sa *Formation chrétienne de mes tout petits*. Elle indique la méthode à suivre pour donner aux petits catéchumènes les premières notions élémentaires, qui rendront ensuite tout le reste bien plus facile à apprendre. Puisqu'il s'agit d'un rôle maternel à remplir, il revient très bien et tout naturellement à la catéchiste.

Cela fait, il y aura avantage ensuite, au cours des explica-

tions, à tout ramener, comme vous le dites, à une idée centrale. Choisissez de préférence celle qui vous paraît fondamentale à vous-même, celle dont vous vivez. Vous en parlerez beaucoup mieux et avec une conviction plus communicative. Jésus est en effet le centre et le résumé de notre religion. Et vous gagnez à tout ramener à lui. Un catéchiste de grande expérience nous fait à ce sujet la remarque suivante : « Il semble bien que l'idée essentielle est l'idée de Dieu : je veux dire : qu'il y a un Dieu et qu'il faut tenir compte qu'il y a un Dieu, que Dieu doit avoir sa place à l'école, à la caserne, etc..., enfin le contrepied du laïcisme qui est le grand mal contemporain. »

Nous ajoutons qu'une idée centrale est encore celle *du salut*. Notre-Seigneur dans son saint Évangile semble y ramener tout son enseignement. Le salut de l'âme, c'est une chose qui nous intéresse au premier chef; les enfants le comprennent fort bien. Si on leur raconte l'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare, et si l'on conclut en leur demandant qui ils auraient voulu être, le riche ou Lazare, la réponse jaillit infailliblement : « Lazare! » On leur fait remarquer que Lazare était pauvre, malade, etc... ; ils résolvent sans difficulté l'objection. On peut ensuite tirer les corollaires sur la brièveté de la vie, la nécessité de servir Dieu. Ils ont compris.

Enfin il faut revenir à l'éducation. Vous faites remarquer que les enfants oublient presque tout ce qu'ils apprennent. Il n'est pas juste de dire qu'ils oublient tout. On ne peut jamais savoir au juste ce que conserve et recèle une âme d'enfant. En particulier, il faut noter qu'ils n'oublient généralement pas la réponse à une question qu'ils se sont posée eux-mêmes. L'art de l'éducateur consiste à mettre en branle leur curiosité et à la guider avant de la satisfaire. Mais c'est aux parents surtout qui vivent avec l'enfant et auprès desquels il s'épanouit librement à orienter son âme vers les choses surnaturelles.

Or dans votre hypothèse l'éducation familiale fait défaut. Aussi, à part des cas exceptionnels, l'instruction du catéchisme aura de ce chef peu d'influence et sera presque impuissante à assurer la persévérance. Le catéchisme doit compléter, éclairer la formation reçue au foyer : il ne peut entièrement la suppléer.

Reste, pour résoudre le problème, à créer un milieu de vie chrétienne, surtout eucharistique, qui sera, autant que cela

est possible, comme une autre famille. Les patronages et aussi les écoles libres constituent ce milieu où les enfants vivent ce qu'ils croient et ainsi continuent à croire.

Les convictions personnelles profondes ne sont pas la plupart du temps le fait des enfants. Ce n'est pas la faute des catéchistes si l'enfant n'est pas un homme.

Enfin, la grâce peut suppléer, dans les cas exceptionnels dont nous avons parlé, à ce qui manque du côté de l'éducation; et la parole du catéchiste est l'instrument de la grâce. La vérité divine que répètent nos lèvres humaines est une semence, la semence du royaume de Dieu; elle peut tomber sur une terre qu'aucune charrue n'a labourée, et que pourtant Dieu a mystérieusement préparée. Il faut toujours nous le rappeler; cette pensée doit nous soutenir et nous encourager quand nous ne pouvons faire plus que le simple catéchisme, sans l'entourer de cette gaine protectrice du milieu favorable.

Vous consulterez avec fruit, pour vous aider dans votre œuvre, MM. d'Aubigny, *Formation chrétienne de « mes tout-petits »* (Paris, Tolra, 5 fr.); F. Gellé, *L'essentiel au catéchisme* (5 fr. 50), et *Programme pour le temps présent* (3 fr. 30 — chez l'auteur à Brette, Sarthe); chanoine Janot, *Livre de famille catholique* (7 fr., chez Dumas, 4, rue Georges-Dupré, Saint-Étienne.

Une correspondance spirituelle au XIII[e] siècle [1]

Il est probablement peu de lecteurs de la *Vie Spirituelle*, en dehors de la famille dominicaine, qui connaissent les noms de Jourdain de Saxe et de Diane d'Andalò. Leur correspondance, — ou plutôt, hélas, les lettres de Jourdain seulement, puisque

(1) Aron (Marguerite), *Lettres du Bienheureux Jourdain de Saxe à la Bienheureuse Diane d'Andaló* (1222-1236). Traduction nouvelle avec notes historiques et annexes. Desclée, 1924, in-12.

celles de Diane nous manquent, — sera donc une révélation pour bon nombre d'entre eux, nous ne craignons pas de dire que cette révélation sera exquise.

Les lettres, échelonnées de 1222 à 1236, avaient déjà été publiées, soit dans leur texte latin, un latin très classique et en avance sur son temps, soit dans une traduction française qui n'était pas sans défauts. Nous devons à la sagacité et à l'érudition de Mlle Aron l'édition nouvelle, grâce à laquelle ceux qui croyaient connaître de vieille date cette correspondance sont agréablement surpris de lui découvrir une saveur jusqu'ici insoupçonnée.

Jourdain de Saxe, issu d'une noble famille westphalienne, fut étudiant, puis maître à l'Université de Paris, où il enseigna d'abord les sciences et ensuite la théologie. Toute sa vie il demeurera le fils aimant et dévoué de l'Alma Mater, avec laquelle pour des raisons d'ordre apostolique, il maintiendra un contact constant. Successeur immédiat de saint Dominique dans le gouvernement des Frères Prêcheurs au moment où ils prennent une extension universelle, obligé par sa charge de parcourir l'Europe pour fonder et diriger des couvents, recruter des novices, présider le Chapitre général annuel qui se tient tantôt à Paris, tantôt à Bologne, il s'impose partout où il passe par « sa culture peu commune, l'envergure de son esprit, la force pénétrante de son éloquence, la modération de son caractère, la sainteté de ses mœurs, la riche profondeur de sa spiritualité ».

Sa nature, d'un équilibre parfait, sert de contrepoids à celle, toute de feu, de sa disciple de prédilection. Diane, intelligente, lettrée, belle, appartenant à une famille riche et puissante, semble née pour briller au milieu de l'élite sociale bolonaise; mais au prix de luttes héroïques et presque sanglantes, elle a embrassé la vie religieuse et fondé, aux portes de sa ville natale, un monastère de Dominicaines. Par là, elle est devenue la sœur de Jourdain sans cesser d'être sa fille. Rien ne lui tient donc plus à cœur que la dilatation de l'Ordre dont elle fait partie au même titre que son Père spirituel, et c'est ce qui affirme entre eux le caractère si marqué de solidarité qui les unit.

Jourdain donne à Diane des conseils de direction dans lesquels il met une extrême simplicité de langage au service d'une égale simplicité de pensée. Cette pensée, souvent pro-

fonde, ingénieuse, toujours doctrinale, ne cesse jamais d'être claire, ne vise jamais à la méthode savante et codifiée, aux moyens mécaniques. Lorsque la missive du Maître, parfois attendue depuis longtemps, est lue par Diane à la communauté de Sainte-Agnès assemblée, la dernière petite novice de quinze ans peut la comprendre et en faire son profit :

« Que la mémoire de l'Époux soit dévotement et souvent dans l'esprit de ses épouses, que, sous son regard, elles cultivent le soin de leur beauté, soit en effaçant en elles les taches, soit en redressant les difformités, afin que, même légèrement (et j'espère qu'il n'en est rien), elles n'offensent pas son œil sacré.

« Que ton cœur soit pur, ta vie innocente; demeure avec tes sœurs dans l'unité des pratiques religieuses, dans la concorde et dans la paix; aie une charité inébranlable, une pieuse humilité, gardienne de tous les autres biens; ainsi, tandis que ton âme goûtera sans cesse les délices des vertus, elle-même fera les délices du Fils de Dieu béni dans les siècles des siècles (1). »

Un des points de doctrine sur lesquels Jourdain revient le plus souvent, c'est la pratique des vertus solides, par opposition aux excès dans les macérations qui ne conduisent le plus souvent qu'à une perfection illusoire. Il insiste sur la modération dans la recherche du progrès spirituel, la prudence dans la répression de la chair, la résignation paisible dans les contradictions, toutes choses dont avait si grand besoin l'âme ardente, impulsive, généreuse outre mesure, de Diane. Ce n'est pas, tant s'en faut, le relâchement qu'il lui prêche, c'est la raison, cette raison qui, pour une Dominicaine autant que pour un Dominicain, ne perd jamais ses droits. Il cherche à modérer la violence de sa douleur lorsqu'il est absent ou que meurt son frère préféré, Brancalcone; il met un frein aux pénitences, aux veilles, aux jeûnes, aux disciplines, aux larmes de componction, dont Diane eût souhaité nourrir continuellement son âme et dans lesquels, par son exemple, elle entraîne abusivement ses compagnes :

« Pour le reste, très chère, apporte de la modération dans tes travaux et mets à ta vie le frein de la discrétion, afin que tandis que tu cours après ton Époux dans l'odeur des parfums,

(1) Lettre VIII.

désirant lui offrir la myrrhe, — qui est l'immolation de la chair, — tu gardes du moins aussi une place pour l'or, à l'exemple de ces trois bienheureux mages qui apportèrent à Jésus-Christ, dans leurs vases, l'or, l'encens et la myrrhe. Qu'ainsi le vase de ton offrande ne soit pas si plein de myrrhe que l'or de la sagesse et de la discrétion ne trouve plus à y entrer, et puisses-tu dire avec l'Épouse (du Cantique) : « Mon bien-aimé est pour moi un faisceau de myrrhe... »

« Elle ne dit pas : Mon bien-aimé est pour moi un *fardeau* de myrrhe, mais un *faisceau*, enseignant ainsi qu'en toutes choses il faut observer la mesure.

« Souvent, lorsque j'étais présent et près de toi, je t'y exhortais; absent, je t'y exhorte encore, afin que tu t'avances prudemment dans la voie et que, sans obstacle, tu montes jusqu'à son terme, la céleste patrie, conduite par Jésus-Christ, Fils de Dieu, béni dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1). »

Une autre fois, il écrit, en s'adressant à toute la communauté :

« Si des tentations insolites se présentent à vous, n'en soyez point épouvantées. Ce sont là des attaques et des rébellions contre lesquelles le Seigneur veut que ses serviteurs et ses servantes soient forts et magnanimes : car cette guerre, c'est à lui-même qu'elle est faite, et lui-même est votre soutien. Quel prince, en effet, ses petites servantes, — ou ses sœurs — combattant dans leur faiblesse contre de très cruels ennemis, pour sa propre cause et pour lui-même, ne se lèverait pas aussitôt, tout-puissant, à leur secours, pourvu qu'au premier assaut elles n'aient pas pris la fuite, mais se soient tournées vers sa face pour l'invoquer? Combattez donc. Combattez non seulement avec virilité, mais avec prudence; car, a dit Salomon, c'est en bon ordre qu'il faut mener le combat. Et vous combattrez prudemment lorsque vous soumettrez en vous la chair, mais peu à peu et sans rien précipiter. C'est en progressant par des essais mesurés dans les vertus spirituelles que, non pas d'un seul vol, mais d'un pas lent, vous gravirez l'échelle de la perfection jusqu'à ce que vous atteigniez à la consommation de tout.

« Pour conclure en quelques brèves paroles, en toutes choses gardez la mesure afin d'agir avec pondération. Seul l'amour divin ne connaît ni limite ni mesure. Et, ce qui échauffe cet

(1) Lettre XVI.

amour, puis en entretient la chaleur, ce ne sont pas tant les châtiments corporels que les saints désirs, les pieuses méditations, et cette charité fraternelle qui fait que chacune de vous aime son prochain comme soi-même (1). »

Voici maintenant comment Jourdain calme son ardente fille qui, sans doute, avait témoigné des regrets un peu excessifs à l'heure de l'un des fréquents départs du Maître. Peut-on se montrer en même temps et plus naturel et plus surnaturel ? (2)

« Quand il me faut me séparer de toi, je ne le fais pas sans un serrement de cœur ; et toi cependant, tu ajoutes à ma peine douleur sur douleur, car je te vois alors affligée d'une manière si inconsolable que non seulement de notre mutuelle séparation, mais encore de ta particulière désolation, il faut que je sois contristé.

« Pourquoi te tourmenter ainsi? Est-ce que je ne suis pas avec toi, avec toutes? Avec toi dans le travail, avec toi dans le repos, avec toi quand je suis présent, avec toi quand je suis absent, avec toi quand tu pries, avec toi quand tu mérites, et avec toi, ainsi que je l'espère, dans la récompense ?

« Que ferais-tu si je mourais? A ma mort même tu ne devrais pas mener un deuil inconsolable : car, mort, tu ne me perdrais pas, tu m'enverrais devant toi vers ces clarissimes demeures où, naissant à la vie, je prierais pour toi le Père et où je te serais bien plus utile, vivant avec le Seigneur, que réservé en ce monde et y mourant chaque jour. Ainsi, sois plus forte, et affermis-toi, et respire dans la miséricorde et la grâce du Christ, ton Seigneur Jésus, qui est béni dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (3). »

***

Parallèlement à ces conseils, dont les principes généraux ont fourni depuis la trame de tant de correspondances religieuses, Jourdain de Saxe fait entendre à chaque page une note plus personnelle. Il n'ignore pas que Diane d'Andaló est, par sa vocation de Sœur Prêcheresse, constituée la collaboratrice des

(1) Lettre x.

(2) Le P. Lacordaire disait : « En acquérant le surnaturel, gardez-vous de perdre le naturel. »

(3) Lettre xxxv.

Frères Prêcheurs, et que son bonheur, non moins que son devoir, est de participer par la prière et la pénitence à l'apostolat de leur parole. Rien ne saurait l'y animer plus efficacement que d'être tenue au courant des progrès de l'Ordre, progrès presque miraculeux en cet âge d'or de la première génération. Il lui en parle dans toutes ses lettres. Il lui raconte ses voyages qui sont une suite de prédications, ou si l'on veut, de campagnes dans les centres universitaires, pour obtenir le recrutement des novices, son souci dominant et sa suprême consolation.

Tantôt les étudiants font la sourde oreille à la grâce, et alors, ce que Jourdain n'a pas obtenu par ses efforts, c'est à Diane de l'arracher à Dieu par ses supplications. Tantôt les étudiants se laissent gagner; ils s'entraînent l'un l'autre, si bien que les professeurs, inquiets de ces désertions en masse, interdisent à leurs élèves d'aller au sermon et mettent Maître Jourdain en quarantaine.

En 1223, la moisson est pauvre : « Je te recommande, écrit-il, de supplier fidèlement le Seigneur pour qu'il daigne émouvoir les cœurs des clercs de Padoue et les tirer à lui pour leur propre salut, la gloire de Dieu et de l'Église et l'accroissement de notre Ordre. Il sait bien quels sont ceux qui doivent nous convenir. Tous sont encore terriblement froids; un seul d'entre eux jusqu'ici s'est laissé prendre; et pour allumer ce feu dont ils manquent, il faut aller le chercher ailleurs (1). »

En 1224, au contraire, la moisson est abondante à Paris : « Quant aux clercs de l'Université que j'ai prêchés, j'ai, grâce à Dieu, réussi assez heureusement parmi eux; depuis l'Avent du Seigneur jusqu'à Pâques, environ *quarante* novices sont entrés dans l'Ordre; plusieurs sont des Maîtres; les autres sont très lettrés; et nous avons bon espoir pour beaucoup d'autres encore. Rends grâces à Dieu pour ceux que nous avons reçus; prie-le pour ceux que nous nous attendons à recevoir, afin qu'il leur accorde sa grâce pour vouloir et pour persévérer (2). »

En 1226, c'est plus beau encore : « Je ne veux pas, très chère, que tu ignores la grâce que Dieu fait à notre ordre, ni comment son Frères croissent en nombre et en mérite. Depuis mon arrivée à Paris, *vingt et un* novices sont entrés dans l'espace seule-

(1) Lettre III.
(2) Lettre IX.

ment de quelques semaines; six d'entre eux étaient maîtres-ès-arts, les autres, bacheliers instruits et tout à fait propres à l'office de Prêcheurs. Aussi le seigneur évêque de Paris s'est pris de tant d'affection pour les Frères, qu'en personne il a assisté à notre sermon et mangé avec les Frères au réfectoire. De même, le seigneur légat de France est venu dîner avec les Frères au réfectoire le jour de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge. La reine (1) enfin aime si tendrement les Prêcheurs qu'elle s'est entretenue familièrement avec moi de ses affaires. »

Et il termine par ces mots qui dépeignent si bien le rôle de collaboratrice apostolique dévolu à Diane : « Je t'écris ceci, ma fille, pour que tu loues et glorifies Notre-Seigneur de tous ses bienfaits et que tu fasses célébrer par tes sœurs, comme il est juste, d'incessantes actions de grâces (2). »

*
* *

Ces quelques extraits suffiront à esquisser la douce physionomie de Jourdain de Saxe et à donner aux lecteurs de la *Vie Spirituelle* le désir de pénétrer plus avant dans son intimité. Cette pénétration se fera tout d'abord par la lecture du charmant petit volume qui vient de paraître. Elle se complétera plus tard, s'il plaît à Dieu, par celle d'un autre travail de plus vastes proportions, *La Vie pérégrinante de Jourdain de Saxe*, que nous fait espérer l'auteur de la présente édition des *Lettres*.

On a cru trop longtemps que le premier successeur de saint Dominique était un personnage de second plan, doué d'un charme incontestable mais quelque peu estompé. Mlle Aron nous promet de nous révéler, au contraire, « un humaniste déjà, parfois un poète, toujours un talent viril et fin, où s'allie l'exquise sainteté du cœur aux savantes délicatesses d'une pensée lumineuse, large et sûre ».

M. C. DE GANAY.

(1) Blanche de Castille.
(2) Lettre XVIII.

Hommage
à la Compagnie de Saint-Sulpice

Le 14 janvier dernier, a eu lieu, au séminaire d'Issy, une fête familiale très touchante en l'honneur de M. Garriguet, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, qui célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Son Ém. le Cardinal Dubois présidait la fête, à laquelle assistait Son Ém. le Nonce Apostolique. On donna lecture d'une lettre autographe de S. S. le Pape Pie XI.

En vérité ce fut une fête pleine de signification. *La Vie Spirituelle*, qui s'honore de compter à Saint-Sulpice des amis nombreux et des collaborateurs, est tout à fait heureuse de s'y associer modestement et de féliciter à cette occasion la vénérable Compagnie qui a rendu et rend à l'Église de si éminents services.

Voici la lettre autographe de Sa Sainteté Pie XI :

A NOTRE CHER FILS HENRI GARRIGUET
Supérieur Général de la Compagnie de Saint-Sulpice,

PIE XI, PAPE.

Cher Fils,
Salut et bénédiction apostolique.

Vous avez voulu, par un louable sentiment d'humilité, laisser passer inaperçu pour tout le monde, et même pour vos confrères, le cinquantième anniversaire de votre sacerdoce. Mais d'autres ont parlé et Nous ont laissé entendre que Nous ferions plaisir à tous vos fils, si, en cette heureuse circonstance, Nous venions Nous-mêmes mettre le comble à la joie commune, en vous donnant un témoignage de Notre bienveillance. Nous le faisons donc, et de grand cœur, par la présente lettre, non seulement pour répondre au désir de vos fils,

mais encore pour vous manifester les sentiments de Notre cœur paternel.

Nous savons, en effet, avec quel succès vous vous êtes acquitté de vos multiples fonctions, principalement dans le gouvernement longtemps exercé de votre Compagnie. Au milieu de difficultés de tout genre, vous l'avez dirigée avec sagesse, et, après la grande guerre, vous l'avez rétablie dans son premier état, si bien que c'est à bon droit que vous passez aux yeux de tous pour en être comme le second fondateur. Aussi Nous félicitons-Nous vivement de tous vos bons services et demandons-Nous à Dieu pour vous des grâces de choix.

Mais, profitant d'une occasion si exceptionnelle, c'est votre Compagnie tout entière que Nous voulons honorer en lui décernant les éloges que Nous lui devons, elle qui n'a cessé, à aucun moment, de bien mériter de l'Église, car partout où elle a dirigé des séminaires la vraie piété a continué de fleurir.

Poursuivez donc allègrement avec vos confrères, Notre Cher Fils, le très noble idéal de votre Compagnie, et, puisque vos saintes Constitutions viennent d'être approuvées par l'Église, fasse votre dévouement que les jeunes clercs commis à vos soins grandissent chaque jour davantage dans l'amour de ce Siège Apostolique, instruits de la saine doctrine et donnant l'exemple d'une éminente piété.

A cet effet, Nous prions instamment l'Enfant Jésus de vous accorder les grâces qui vous seront utiles, et, pour gage des faveurs célestes, comme aussi en témoignage de Notre paternelle affection, à vous, Notre Cher Fils, et à tous vos confrères, Nous accordons, d'un cœur très aimant dans le Seigneur, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 décembre 1924, en la troisième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne)